



Master

2017

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Vers la dématérialisation des documents : les discours préparés au BIT.
Analyse du système de transmission électronique des discours, incluant
une enquête de satisfaction

Jacobs, Lisa

How to cite

JACOBS, Lisa. Vers la dématérialisation des documents : les discours préparés au BIT. Analyse du système de transmission électronique des discours, incluant une enquête de satisfaction. Master, 2017.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:92552>



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE TRADUCTION
ET D'INTERPRÉTATION**

Lisa Jacobs

Vers la dématérialisation des documents :

les discours préparés au BIT.

**Analyse du système de transmission électronique des
discours, incluant une enquête de satisfaction**

Mémoire présenté à la Faculté de Traduction et d'Interprétation

pour l'obtention du MA en Interprétation de Conférence

Directeur de mémoire : Kilian Seeber

Jurés : Ian A. Newton – Lucía Ruiz Rosendo

janvier 2017

COORDONNEES DE L'ETUDIANTE :

Lisa Jacobs

Faculté de Traduction et d'Interprétation

Université de Genève

40, boulevard du Pont-d'Arve

CH-1211 Genève 4, Suisse

lisa22jacobs@gmail.com

ABREGE :

Ce mémoire, sous l'égide de la Faculté de Traduction et d'Interprétation et bénéficiant du soutien du Service d'Interprétation du Bureau International du Travail, entend faire le point sur le système de transmission électronique des discours aux interprètes, mis en place en 2012. Le système actuel y est brièvement décrit. Un questionnaire diffusé lors du Conseil d'administration d'octobre-novembre 2015 a permis de recueillir l'avis des interprètes, ainsi que leurs suggestions. Les interprètes préfèrent une transmission préalable des discours sur papier, qui, selon eux, facilite tout à la fois la préparation et l'interprétation des discours. Ils estiment en majorité que le système de transmission électronique des discours est globalement satisfaisant. Cependant, ils en soulignent les inconvénients et proposent de nombreuses améliorations. Les discours transmis par courriel sont plutôt perçus comme un complément de leur version papier, voire un pis-aller en leur absence. Les interprètes jugent que la transmission préalable des discours est indispensable afin de fournir une interprétation optimale.

MOTS CLES :

Interprétation de conférence, interprétation simultanée, interprétation simultanée avec texte, dématérialisation des documents, préparation, discours, orateur, nouvelles technologies, papier, Bureau International du Travail (BIT), Organisation Internationale du Travail (OIT)

REMERCIEMENTS :

Tout d'abord, je tiens à remercier Ian Newton, directeur du Service d'Interprétation du Bureau International du Travail, pour sa disponibilité, son aide précieuse et son combat inlassable en faveur des interprètes de conférence, tant chevronnés que débutants, et Brigitte Bissière-Whiting, interprète et traductrice, pour son soutien chaleureux et indéfectible, ses utiles suggestions et son amitié. Son aide a été décisive dans la rédaction de ce mémoire, et ce dès la première heure. Merci également à Kilian Seeber, professeur et interprète, directeur du Département d'Interprétation de l'Université de Genève, directeur de ce mémoire, notamment pour la conception du questionnaire.

De manière générale, ce mémoire n'aurait pu voir le jour sans la participation des interprètes du BIT et leurs apports fort intéressants. Enseignants à l'Université de Genève et interprètes au BIT, Dominique Leveillé, Sophie Hengl et Françoise Landgraf ont su me faire bénéficier de leur expérience pour rédiger un mémoire plus pertinent. Merci, également, à Tiina Hyvarinen, interprète, pour nos échanges épistolaires et ses analyses humoristiques.

En ce qui concerne les aspects techniques, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers Jesus Gonzales, notre irremplaçable et très sympathique technicien audiovisuel, qui m'a apporté les éléments nécessaires à la maîtrise du logiciel d'enquête en ligne, LimeSurvey, mis à ma disposition par Cristina Soave, webmestre du Département de Traduction et d'Interprétation de l'Université.

Un grand merci à tous les enseignants, aux assistantes, Rhona Amos, Laura Keller et Magdalena Olivera Tovar-Espada, et aux étudiants ; j'ai vécu avec eux deux années passionnantes et mémorables, pleines d'émotions et de découvertes.

Enfin, merci à celles et ceux qui m'ont soutenue et encouragée dans mon projet de reconversion, notamment ma mère, Bernadette Brou, qui m'a fait cultiver l'amour des mots.

BIOGRAPHIE DE L'ETUDIANTE :

Après une maîtrise d'histoire contemporaine, Lisa Jacobs (ACC, FR-EN-IT) a enseigné pendant 18 ans dans des écoles élémentaires et maternelles en France. Son année d'enseignement à l'Ecole Internationale de Boston a renforcé sa conviction que les langues étrangères et la communication devaient être au cœur de sa future pratique professionnelle. Elle a débuté en septembre 2014 son MA d'Interprétation de Conférence à l'Université de Genève.

TABLE DES MATIERES

1-INTRODUCTION	7
1.1 VUE D'ENSEMBLE	7
1.2 QUESTION DE RECHERCHE	8
2-OBJECTIFS.....	10
2.1 OBJECTIF GENERAL	10
2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES	10
3-CONTEXTE THEORIQUE ET UTILITE DE L'ETUDE	11
3.1 LA SIMULTANEE AVEC TEXTE	11
3.1.1 UNE DEFINITION	11
3.1.2 SPECIFICITE ET DIFFICULTES DES DISCOURS LUS	13
3.1.3 LE TEXTE? UN AMI !	14
3.1.4 LE TEXTE, UNE NECESSITE	15
3.2 LA DEMATERIALISATION DES DOCUMENTS	16
3.2.1 PAPERSMART : QUELQUES REPERES	17
3.2.2 POURQUOI PAPERSMART?	17
3.2.3 LA POLITIQUE VERTE DE L'OIT	19
3.3 NOUVELLES TECHNOLOGIES ET INTERPRETATION	20
3.3.1 ETAT DES LIEUX	20
3.3.2 LES NOUVELLES TECHNOLOGIES : POUR QUOI FAIRE?	22
4-BIT ET INTERPRETATION	23
4.1 PRESENTATION DU BIT	23
4.2 L'INTERPRETATION AU BIT	24
4.3 LA TRANSMISSION PREALABLE DES DISCOURS	25
4.3.1 UNE DEMANDE DES INTERPRETES	25
4.3.2 LE SYSTEME DE TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES DISCOURS	26
5-METHODOLOGIE.....	28
5.1 VUE D'ENSEMBLE	28
5.2 POPULATION-CIBLE, CHOIX ET TAILLE DE L'ECHANTILLON	29
5.3 SOURCES DES DONNEES	29
5.4 RECUEIL DES DONNEES	30
5.5 STRATEGIES D' ANALYSE DES DONNEES	30
5.6 QUESTIONS ETHIQUES ET RELATIVES AUX SUJETS HUMAINS	31
5.7 ORGANISATION TEMPORELLE	32
5.8 MISE AU POINT DU QUESTIONNAIRE	32
5.8.1 LE QUESTIONNAIRE-PILOTE : CONCEPTION	32
5.8.2 DU QUESTIONNAIRE-PILOTE AU QUESTIONNAIRE DEFINITIF	35

6-DONNEES RECUEILLIES	37
QUESTIONS 1 A 5	37
QUESTIONS 6, 7 ET 8	38
QUESTIONS 9 ET 10	39
QUESTION 11	40
QUESTION 12	41
QUESTIONS 13 ET 14	42
QUESTION 15	44
QUESTIONS 16 ET 17	45
QUESTIONS 18 ET 19	46
QUESTION 20	48
QUESTION 21	49
QUESTIONS 22 A 24 ET COMMENTAIRES GENERAUX	51
7- DISCUSSION	52
7.1 <i>CONSTATS</i>	52
7.1.1 QUESTIONS 1 A 6, 17, 20, 21 ET 22	52
7.1.2 QUESTIONS 6 ET 7	52
7.1.3 QUESTIONS 8 ET 9	53
7.1.4 QUESTIONS 10, 11 ET 12	53
7.1.5 QUESTIONS 13, 14, 15, 18 ET 19	54
7.1.6 QUESTIONS 23 ET 24	57
7.1.7 COMMENTAIRES	57
7.2 <i>PROPOSITIONS</i>	60
7.2.1 UN CHAMP « OBJET » PLUS CLAIR	60
7.2.2 UNE MEILLEURE TRANSMISSION DES DISCOURS DANS LE TEMPS	60
7.2.3 LA CREATION D'UN SITE OU PORTAIL INTERNET SPECIFIQUE ET LE REGROUPEMENT DES DISCOURS	61
7.3 <i>LIMITES DE L'ETUDE ET PISTES DE RECHERCHE</i>	62
8-CONCLUSION.....	64
BIBLIOGRAPHIE	66
ANNEXES	73
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE-PILOTE	73
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE DEFINITIF	79
ANNEXE 3 : DONNEES BRUTES (EXPLOITATION DU QUESTIONNAIRE DEFINITIF)	87
ANNEXE 4 : VITESSE DES ORATEURS ET TRAVAIL DES INTERPRETES, UN PLAIDOYER	94
LISTE DES DOCUMENTS SCANNES	95
ANNEXE 5 : PAPERSMART	96
ANNEXE 6 : L'INTERPRETATION DE CONFERENCE AU BIT	98
ANNEXE 7 : ROOM18INTERPRET@ILO.ORG	100

« Il incombe à l'interprète de comprendre les discours incompréhensibles. » (Herbert, 1952, p.15)

« A l'impossible, nul n'est tenu. » (Hyvarinen, 2013)

« Ne demandez pas l'impossible. Un interprète n'est pas une machine et la traduction simultanée [sic] n'est pas une science exacte. Elle requiert une grande concentration mentale et fatigue vite. Tenez-en compte. » (Calliope, s.d.)

1-INTRODUCTION

Choses vues. Conseil d'administration du Bureau International du Travail, novembre 2015. M*** commence son discours. Vent de panique dans la cabine française et les cabines voisines, cependant qu'une interprète s'emploie vaillamment à transmettre le message de l'orateur. Son « concabin » (l'interprète partageant la cabine) cherche frénétiquement l'exemplaire du discours en question sur son ordinateur et dans la liasse de papiers dans la cabine : il ne semble pas faire partie des discours qu'ils ont reçus... Il se lève et, à tout hasard, part dans la cabine voisine, la cabine anglaise, voir si les interprètes sont en possession du fameux discours dont ils n'ont pas besoin, eux, car le délégué s'exprime en anglais. Chou blanc. Pendant ce temps, sa collègue se prend la tête dans les mains (attitude qu'on retrouve dans la cabine espagnole voisine) et, contre vents et marées - l'orateur parle vite, a un accent difficile à comprendre -, s'efforce de donner le meilleur d'elle-même et de transmettre l'essence des propos de l'orateur.

1.1 Vue d'ensemble

De telles scènes, de telles quêtes vaines du discours égaré, voire jamais transmis, semblent se répéter régulièrement pour les interprètes du BIT. Il existe un double système de transmission des discours : sur papier et par voie électronique, par envoi sur la boîte mail des interprètes. Les délégués sont d'ailleurs fortement encouragés à transmettre au préalable leur discours (Bureau International du Travail, Service d'interprétation, 2011, document en annexe 6). Dans les faits, cependant, la transmission des discours préparés ne se fait pas sans heurts et l'interprète, au moment crucial, doit mobiliser toutes ses ressources intellectuelles pour transmettre le plus fidèlement possible ce que dit l'orateur (AIIIC, 2011 ; Grosjean, 2011 ; Seeber, 2015). Or, il s'agit là de discours lus, écrits, donc moins simples à interpréter que des interventions improvisées

(Messina, 1998 ; Chafe et Danielewicz, cités dans Agrifoglio, 2004 ; Pearl, cité dans Baigorri-Jalón, 2004a ; Barghout, Ruiz Rosendo et Varela-García, 2015) souvent débités très vite pour utiliser au maximum le temps de parole imparti (Baigorri-Jalón, 2004a ; Barghout, Ruiz Rosendo et Varela-García, 2015) et dont l'interprétation peut être rendue plus difficile encore par l'accent du délégué (AIIC, 2002b ; Baigorri-Jalón, 2004a ; Lin, 2013 ; Brossel et Coulon-Forrest, 2016).

Alors que le système ONU s'emploie à réduire la part du papier dans son fonctionnement, notamment avec la mise en place de PaperSmart (ONU, Secrétaire Général, 2013), le chef-interprète du BIT, Ian Newton, soucieux d'assurer la continuité d'une interprétation de haute qualité, a souhaité qu'une enquête soit menée sous l'égide du Département d'Interprétation de l'Université de Genève afin de déterminer si les interprètes sont globalement satisfaits du fonctionnement actuel du système de transmission électronique des discours. Cette enquête est d'autant plus importante que le BIT est le plus gros employeur d'interprètes de conférence freelance dans le système ONU (DG interprétation, 2010) mais aussi du fait même de la nature de l'organisation, comme l'a souligné Bissière-Whiting (2010, p.9) :

Compte tenu du mandat de l'Organisation [Organisation Internationale du Travail, dont le BIT est le secrétariat permanent], qui consiste à améliorer sans cesse les conditions de travail de tous les travailleurs dans le monde, le Bureau se veut à la pointe des conditions de travail des interprètes qui œuvrent en ses murs.

Le BIT est aussi le berceau de l'interprétation simultanée, ce qui en fait un lieu emblématique pour les interprètes (Baigorri-Jalón, 1999, 2004b ; Bissière, 2010).

1.2 Question de recherche

Alors que le BIT s'engage toujours plus résolument dans la voie de la dématérialisation des documents (BIT, 2015b), il semble important de dresser un état des lieux, de voir dans quelle mesure les interprètes sont satisfaits du système actuel de transmission électronique des discours et de prendre la mesure des conséquences sur leurs conditions de travail. Ce système permet-il aux interprètes d'améliorer leur performance ? Quelles améliorations peuvent éventuellement être apportées au système ? Comment faire en sorte que les interprètes jouissent de meilleures conditions de travail et rendent de ce fait un meilleur service à leurs auditeurs ?

Nous nous pencherons tout d'abord sur le contexte théorique général dans lequel s'inscrit cette question de l'interprétation simultanée de discours préparés, donc lus. Il s'agira tout d'abord de définir cette activité cognitive particulière que constitue l'interprétation simultanée avec texte au sein de cette activité cognitive déjà très spéciale qu'est l'interprétation, en quoi elle diffère de l'interprétation simultanée de propos plus improvisés et pourquoi les interprètes ont besoin du discours pour livrer la meilleure prestation possible. Nous traiterons ensuite de la dématérialisation des documents, tendance de fond dans les organisations du système ONU (ONU, Secrétaire

Général, 2013), et évoquerons à cette occasion le système PaperSmart mis en place par l'Organisation des Nations Unies et la politique verte de l'OIT et du BIT (section 3.2). Nous traiterons du rôle des nouvelles technologies dans la profession d'interprète : ce sont elles qui permettent la dématérialisation des documents et elles ont aussi changé les conditions d'exercice des interprètes de manière générale.

Le cœur du mémoire sera consacré au fonctionnement actuel du système de transmission électronique des discours au BIT et au questionnaire de satisfaction à destination des interprètes, son élaboration, sa passation et l'analyse des données et propositions qu'il aura permis de recueillir.

2-OBJECTIFS

2.1 Objectif général

Le but de cette étude est de décrire et analyser le fonctionnement actuel du système de transmission électronique des discours préparés au BIT et de mesurer la satisfaction des interprètes face à cet outil relativement récent.

Il existe bien sûr depuis les origines du BIT une transmission des discours sur papier. En outre, la grande majorité des discours transmis par voie électronique sont imprimés, puis diffusés sur papier à l'intention des interprètes.

2.2 Objectifs spécifiques

Dans une partie théorique, cette étude s'efforcera de dégager les particularités de la simultanée avec texte, particularités qui expliquent à quel point il est crucial pour les interprètes de disposer d'un système fiable de transmission des discours. Elle s'efforcera d'inscrire la transmission électronique des discours dans un contexte plus général dans la « famille » de l'ONU, dont fait partie le BIT, celui de la dématérialisation des documents, qui préside à la politique PaperSmart (section 3.2). Elle soulignera également le rôle croissant des nouvelles technologies dans l'activité des interprètes, notamment pour leur préparation.

Le mémoire comporte une description succincte du système de transmission électronique des discours.

Le questionnaire aura pour objectifs :

- de déterminer si les interprètes sont satisfaits du système ;
- d'établir l'utilité de la transmission préalable des discours pour la préparation et l'interprétation ;
- de dégager les forces et faiblesses des deux systèmes de transmission, sur papier et par courriel, coexistant au BIT.

Les interprètes auront l'occasion de formuler suggestions et commentaires, qui pourront être pris en compte par le chef-interprète du BIT afin d'améliorer tout à la fois les conditions de travail des interprètes et la qualité de leur prestations.

3-Contexte théorique et utilité de l'étude

La transmission électronique des discours prononcés au BIT est au carrefour de plusieurs problématiques. Tout d'abord, elle touche à une activité qui occupe une place importante dans la pratique professionnelle des interprètes : l'interprétation simultanée avec texte (Setton et Motta, 2007). De plus, elle se rattache à une tendance à l'œuvre de manière générale, tant dans les organisations internationales que tant d'autres milieux professionnels, la dématérialisation des documents, une pratique motivée par des raisons budgétaires et des considérations écologiques. Enfin, cette tendance de fond est elle-même favorisée par l'essor des nouvelles technologies qui permettent de travailler différemment.

3.1 La simultanée avec texte

3.1.1 Une définition

L'interprétation se décline selon deux grands modes : l'interprétation consécutive et l'interprétation simultanée. « Consecutive interpreting is defined as the process of interpreting after the speaker or signer has completed one or more ideas in the source language and then pauses while the interpreter transmits that information » (Russell et Takeda, 2015, p.96). L'interprète peut s'aider en prenant des notes. Lors des conférences, les interprètes recourent principalement à l'interprétation simultanée (AIIC, 2012) :

Broadly speaking, simultaneous interpreting is the mode of interpreting in which the interpreter's rendering is produced in synchrony with his or her perception and comprehension of the original utterance, with a processing-related time lag of a few seconds between original and interpretation. (Pöchhaker, 2011, p. 276)

La simultanée suscite l'émerveillement du profane et, de fait, c'est une activité intellectuelle complexe (Gile, 1995 ; Lambert, 2004 ; Grosjean, 2011). Gile propose au début des années 1980 un modèle, le Efforts Model, un modèle parmi d'autres pouvant expliquer une telle performance.

La simultanée est décomposée en différents efforts, selon la formule suivante :

SI [simultaneous interpretation] = $L + P + M$

L = listening and analysis effort

P = production effort

M = memory effort

(Gile, 1997, p.201-202)

Efforts auquel s'ajoute celui de coordination (C) de tous ces efforts (Eysenck et Keane, 1990), ce qui donne donc la formule suivante :

$SI = L + P + M + C$

Ces efforts combinés ne doivent pas dépasser les capacités mentales de l'interprète. Cependant, celui-ci, pour reprendre une expression du même Gile, se retrouve fréquemment sur la « corde raide ». L'interprète doit en effet utiliser ses ressources intellectuelles jusqu'à saturation (Mazza, 2001).

Quant à la simultanée avec texte, que Lambert appelle également « interprétation à vue » (2004), elle consiste pour l'interprète à interpréter les propos de l'orateur avec le support d'un texte. Il faut donc prendre en compte un élément supplémentaire, le texte. La perception visuelle s'ajoute à la perception auditive (Moser-Mercer, 2014). Il s'agit de « jongler » entre différentes tâches cognitives, ainsi que l'explique Lambert (2004, p.297) :

Simultaneous interpretation is a classical case of *divided attention* in that it involves several different cognitive tasks carried out more or less concurrently. Attention is divided when an interpreter monitors two or more tasks - listening to a verbal message in the source language, and translating it into a target language – while simultaneously monitoring one's own output and on occasions reading portions of a written version of the original message for clues as to the best match of specific words in the working languages.

Cammoun-Claveria, Davies, Ivanov et Naimushin (2009, p.21) considèrent d'ailleurs que cette tâche est plus complexe que la simultanée pure : « it is SI with a number of additional difficulties. » L'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC) souligne la difficulté des discours prononcés dans les enceintes internationales : « Les discours et exposés dans le cadre de réunions internationales sont souvent caractérisés par leur complexité syntaxique. En outre, ils sont truffés de terminologies spécialisées » (AIIC, 2002a).

On comprend mieux pourquoi les services d'interprétation et les interprètes eux-mêmes mettent l'accent sur la nécessité d'avoir le texte, de préférence à l'avance. Il faut savoir que la simultanée avec texte a pris de plus en plus d'importance ces dernières années dans l'activité des interprètes de conférence (Setton et Motta, 2007 ; Cammoun-Claveria, Davies, Ivanov et Naimushin, 2009, p.15-16). Si son enseignement ne figure pas explicitement dans les meilleures pratiques des formations en interprétation recensées par l'AIIC (2014 [1989]), il est en revanche inscrit au programme du réseau European Masters in Conference Interpreting qui, sous l'impulsion de l'Union européenne, vise à former des interprètes de conférence hautement qualifiés : « Once they have acquired simultaneous interpreting skills, students shall also be taught how to interpret with the text in front of them » (EMCI , s.d.).

La simultanée avec texte, « cet exercice bâtard, mi-traduction, mi-interprétation » (Seleskovitch et Lederer, 2002 [1989], p.214) représente, selon ces auteurs, un stress important pour les interprètes, qui ressentiraient le besoin de se préparer pour fournir un travail de qualité.

De fait, les discours lus présentent des caractéristiques propres – dont nous traiterons dans la section suivante - qui rendent leur communication préalable aux interprètes d'autant plus nécessaire.

3.1.2. Spécificité et difficultés des discours lus

Les discours lus diffèrent des discours improvisés, et ce dès leur conception (Déjean Le Féal, 1978). En effet, il s'agit d' « un oral qui n'en est pas vraiment un » (Seleskovitch et Lederer, 2002 [1989], p.212). Ces discours écrits présentent un style plus travaillé que les discours impromptus, même si, au moment de la rédaction, l'orateur se préoccupe de son public et sait que son discours est destiné à être prononcé, non lu (Cortelazzo, 1985, p.87, cité dans Cammoun-Claveria, Davies, Ivanov et Naimushin, 2009).

Mais surtout, le discours ayant été écrit au préalable (parfois, d'ailleurs, par une autre personne que l'orateur), au moment où il le prononce, l'orateur ne fait pas d'effort intellectuel pour faire passer son message (Barghout, Ruiz Rosendo et Varela-García, 2015). Un orateur ayant déjà rédigé son texte ou lisant celui écrit par une autre personne ne fournit pas d'effort intellectuel important et a tendance à accélérer son débit : « L'orateur qui lit un texte à haute voix ne cherche pas ses idées, il n'a pas besoin de les construire, aussi son énonciation est-elle plus rapide que lorsqu'il s'exprime spontanément et sa prosodie défaillante » (Seleskovitch et Lederer, 2002 [1989], p.209).

Dans le cas d'un discours lu, l'orateur hésite moins. Son expression présente moins de redondances. « [Prepared texts] are delivered with fewer false starts and hesitations, which have a low information content and account for a large proportion of the total speech time » (Gile, 1997, p.205). Or, ces hésitations, faux départs et redondances sont précieux pour l'interprète, lui donnant un temps supplémentaire et précieux pour accomplir ses tâches. Enfin, l'orateur a tendance à s'exprimer de façon monotone.

La simultanée avec texte, selon Gile, est un mélange de simultanée et de traduction à vue. Un interprète ayant le texte peut choisir de le mettre de côté et de ne pas s'en servir du tout, pratiquant une simultanée « pure », ou, autre extrême, traduire le texte sans référence à ce qui est effectivement dit (Gile, 1997, p.204). Il risque alors de manquer les modifications apportées par l'orateur ou de prendre du retard si l'orateur parle vite et d'omettre, en fin de compte, un gros morceau du discours. Il est également dangereux d'être en avance sur l'orateur.

Les difficultés présentées par la simultanée avec texte sont recensées par Cammoun-Claveria, Davies, Ivanov et Naimushin (2009, p.26) :

the main cognitive constraints and difficulties of SI+T seem to be the following :

- (1) dual input (aural and visual) ;
- (2) higher speed ;
- (3) lack of redundancy ;
- (4) absence of planning marks at surface level ;
- (5) monotonous oral delivery ;
- (6) negative interference from the SL [source language]
- (7) risk of missing the speaker's digressions from the written text.

Si le texte est précieux pour l'interprète, il peut aussi représenter des informations supplémentaires à traiter, un processus cognitif de plus à mettre en œuvre et peut même lui poser problème : « When manuscripts of the read texts are made available to the interpreter, a task primarily mediated through the auditory-verbal channel is transformed into a potentially even more complex multi-modal task including a strong visual-verbal component » (Seeber, 2015, p.87).

Néanmoins, nous verrons que disposer du texte peut présenter des avantages certains pour les interprètes.

3.1.3. Le texte ? Un ami !

Nous reprenons là une citation extraite du mémoire de Cammoun-Claveria, Davies, Ivanov et Naimushin, selon laquelle, en interprétation simultanée, le texte est « toujours un ami » (2009, p.130). De manière générale, les interprètes s'accordent à déclarer que le texte est nécessaire. Citons les propos d'interprètes figurant dans ce mémoire (2009, p.113) : « Having a text is ALWAYS a help » ; « at the ILO plenary, when we have a list of speakers and texts for some of them, there is always a desperate scramble to grab one of the texts. »

Gile (1995, p.184) souligne les avantages d'avoir le texte à disposition : « the visual presence of all the information, which reduces memory problems and the deleterious effects of acoustic difficulties, as well as the probability of failures due to insufficient processing capacity in the Listening and Analysis effort. »

Les interprètes sont de plus en plus confrontés à des discours lus très rapidement (Baigorri-Jalón, 2004 ; Setton et Motta, 2007 ; Haidar Ahmad, 2011 ; Barghout, Ruiz Rosendo et Varela-García, 2015). Dans ce cas-là aussi, le texte est très utile pour interpréter de façon plus complète (Chen, 2015).

Il est préférable de disposer du texte suffisamment à l'avance pour qu'il constitue une aide. Cammoun-Claveria, Davies, Ivanov et Maimushin (2009, p.11-12) ont pris en compte le facteur-temps dans la transmission préalable des discours aux interprètes. Les interprètes devaient répondre à un questionnaire sur leur utilisation du texte en fonction du moment où celui-ci leur avait été transmis. Sur les 44 interprètes ayant répondu au questionnaire :

- 43 (près de 98%) l'utilisent dans les cas 1 (transmis longtemps avant) et 2 (15 à 30 minutes avant, la situation « normale ») ;
- 41 (93%) s'en servent dans le cas 3 (moins de 15 minutes avant), l'interprète devant se hâter de prendre connaissance du texte ;
- enfin, 29 (66%) y recourent alors même que l'orateur a déjà commencé à s'exprimer, la « situation de crise » (2009, p.84). Même dans ce dernier cas de figure, les interprètes souhaitent disposer du texte.

Ce besoin de disposer du texte des discours se fait sentir dès la naissance de l'interprétation simultanée au BIT. A.G. Finlay, l'inventeur de cette technique, écrit ainsi dans un rapport portant sur la Conférence Internationale du Travail (CIT) de 1928 : « It was found that the work could be greatly facilitated by provision of written copies of prepared speeches » (cité dans Bissière, 2010, p.6).

Quand le texte n'a pas été fourni à l'avance, la tâche est difficile pour l'interprète. Or ce cas est fréquent : « Ask practically any interpreter in Europe [...] what are the greatest problems they face in their work, one of the top two is almost bound to be the fast, read speech which they have not seen beforehand » (Jones, 2014).

En effet, dans l'étude de l'AIC sur leurs conditions de travail (2002b), les interprètes désignent comme principales sources de difficulté les orateurs parlant vite (cité par 75% des interprètes interrogés, en première position) et les orateurs lisant à partir de notes (72%, en 2^{ème} position). Ils déplorent de ne pas recevoir de documents à l'avance (55%) ou soulignent une complexité trop grande des textes (50%).

C'est pourquoi, dans un souci de qualité, interprètes, chefs-interprètes et services d'interprétation se mobilisent pour sensibiliser les orateurs à la nécessité de disposer du texte à l'avance.

3.1.4. Le texte, une nécessité

Les discours lus font partie du quotidien de l'interprète et peuvent constituer un obstacle à une bonne communication au sein des réunions multilingues. Nous aurons l'occasion de décrire la campagne de sensibilisation menée au BIT lors de la CIT de 2010 pour faciliter l'accès préalable des interprètes aux textes des discours (Bissière, 2010). Si l'insistance et la persévérance des deux commises chargées de récupérer un maximum de discours à l'avance semblent avoir porté leurs fruits, les interprètes estiment cependant avoir eu accès à un nombre insuffisant de textes. « Ils demandent que tous les orateurs soient sensibilisés aux difficultés rencontrées par les interprètes, notamment dans le cadre de l'interprétation simultanée de discours lus, qu'ils devraient pouvoir interpréter avec le texte du discours, et que, trop souvent, ils doivent interpréter *sans* ce texte » (Bissière, 2010, p.61). Les interprètes souhaitent l'instauration d'une adresse électronique pour la réception des discours. Cette transmission électronique des discours pourrait faciliter la communication préalable des discours, qui, par ailleurs, quand ils sont communiqués sur papier, le sont parfois sous forme de notes peu lisibles

Dès la session suivante de la Conférence Internationale du Travail (2011) est mis en circulation un tract destiné aux orateurs, intitulé *L'interprétation de conférence au BIT* (en annexe 6). Il est demandé aux orateurs de respecter sept règles afin d'améliorer la communication lors des réunions. L'accent est mis notamment sur les difficultés que les discours lus entraînent tant pour les interprètes que pour le reste de l'auditoire :

Souvenez-vous que l'on vous comprend mieux lorsque vous « parlez » que lorsque vous lisez. En effet, lorsque vous lisez, la musique naturelle de votre voix - porteuse de tant d'informations - s'affaiblit. Les délégués, et aussi les interprètes, éprouvent davantage de difficultés à saisir l'intention et la portée de votre message.

Si les orateurs décident malgré tout de lire un discours, il est nécessaire qu'ils le transmettent à l'avance (quatrième point).

3.2 La dématérialisation des documents

La transmission des interventions des orateurs aux interprètes par voie électronique peut être une façon de diminuer le recours au papier. Cette raison écologique est l'une des raisons invoquées par l'ONU pour la mise en place de son système PaperSmart (<https://papersmart.unmeetings.org/fr>), que nous évoquerons plus loin. La baisse de l'utilisation du papier est préconisée et pratiquée dans d'autres milieux professionnels, notamment le monde de l'entreprise (Stevenson, 2012) et les écoles où les manuels numériques sont de plus en plus utilisés. M. Newton, lors d'un entretien (avril 2015), a évoqué les débuts de PaperSmart au BIT en 2008, la dématérialisation des documents au BIT coïncidant en partie - en partie seulement - avec cette politique décidée par l'ONU. En effet, la transmission électronique des discours s'accompagne de leur impression pour transmission aux interprètes.

En ce qui concerne le sujet du présent mémoire, il n'existe pas à notre connaissance d'étude universitaire sur l'impact de la dématérialisation des documents sur les conditions de travail des interprètes et leur performance. On sait que la lecture sur écran peut entraîner une certaine fatigue visuelle, des troubles musculo-squelettiques et du stress (INRS, 2015). On peut supposer que travail sur écran et travail sur papier entraînent une utilisation différente du texte en cabine.

Notre questionnaire devrait aider à jeter un éclairage sur les avantages et les inconvénients de la transmission électronique des discours, voire recueillir les idées des interprètes afin d'améliorer le système.

Il ne s'agit pas dans cette partie de notre étude de détailler le système en vigueur au BIT. Une partie spécifique sera consacrée à la mise en œuvre et au fonctionnement du système de transmission électronique des documents, sur lesquels Ian Newton, chef-interprète, a eu la gentillesse de nous apporter des informations. Nous nous pencherons plutôt sur la politique PaperSmart dans le système de l'ONU, les motivations avancées et les facteurs qui en ont favorisé la naissance. PaperSmart doit être replacée dans le cadre plus général d'une politique verte de l'ONU et un effort d'économies budgétaires.

3.2.1. PaperSmart : quelques repères

En 2001, l'Assemblée Générale de l'ONU adopte une résolution visant à revitaliser cette même assemblée et à en améliorer l'efficacité. Il s'agit notamment de mieux utiliser les technologies modernes. Toute proposition qui « contribuerait à renforcer l'efficacité des méthodes de travail de l'Assemblée est la bienvenue » (ONU, Assemblée générale, 2001, paragr. 24). Neuf ans plus tard, toujours dans la même optique de revitalisation des travaux de l'Assemblée Générale, une nouvelle résolution, plus explicite, est adoptée. L'Assemblée Générale « encourage les Etats membres à utiliser pleinement les services électroniques proposés par le Secrétariat, en tenant compte des économies et de la réduction du coût environnemental qui peuvent en résulter, afin d'améliorer la qualité et la diffusion des documents » (ONU, Assemblée Générale, 2010, paragr.19). Différentes expériences sont menées, qui aboutissent notamment à la création du « modèle d'activité intégré PaperSmart [...] à la fin de 2011 et au début de 2012 », modèle accepté par les quatre offices des Nations Unies : New York, Genève, Vienne et Nairobi, ce dernier office, créé en 1996, ayant joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de PaperSmart (ONU, Secrétaire Général, 2013, paragr. 9). Le système est utilisé lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio de Janeiro en juin 2012.

PaperSmart, plate-forme intégrée d'écopublication dématérialisée, survient à un moment particulier de l'histoire de l'ONU, voire du monde. Sa conception est rendue possible par l'évolution des technologies et motivée par des considérations budgétaires. Dans son rapport, le Secrétaire Général revient sur la naissance de PaperSmart : « s'il convient de moderniser les méthodes du travail de l'ONU, ce n'est ni parce que la modernisation est une fin en soi, ni pour lutter contre le papier. Il s'agit simplement d'accomplir un effort modeste pour tirer parti de technologies déjà répandues » (paragr. 3).

PaperSmart ne signifie pas « paperless ». L'un des principes régissant ce système est que les documents sont toujours disponibles en version imprimée pour les personnes le souhaitant (paragr. 6). En annexe 5 figure un document détaillant le fonctionnement de PaperSmart. En ce qui concerne notre préoccupation, la transmission des discours aux interprètes, notons qu'elle est possible tant par voie électronique que par papier.

3.2.2 Pourquoi PaperSmart ?

Des raisons pratiques, économiques et technologiques sont mises en avant. Les économies réalisées peuvent permettre de financer d'autres activités. Les bénéfices environnementaux des « réunions économes en papier » sont également mis en exergue. PaperSmart permet d'économiser plus de 2 millions de feuilles de papier, soit plus de 250 arbres, lors de la 18^{ème} session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique en 2012 (ONU, Secrétaire Général, 2013).

En effet, le système PaperSmart est à replacer dans le contexte plus large d'une ONU préoccupée par le changement climatique et les dégâts causés à l'environnement. La conférence « sans papier », pionnière en la matière, tenue en 2008 à Doha, au Qatar, concerne justement la protection de la couche d'ozone. A cette occasion, le directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement se prend à rêver d'une Assemblée Générale ne recourant pas du tout au papier (UNEP, 2008). Dès 2007, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, le Secrétaire Général, Ban Ki-moon, avait formulé le souhait que, une fois rénové, le Siège de l'ONU à New York « devienne un modèle d'efficacité, dont l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources [soit] mondialement reconnue » (ONU, s.d.).

L'ONU met en place un site Internet, Greening the Blue (« Pour une ONU plus verte », <http://www.greeningtheblue.org>), pour sensibiliser à l'importance de la durabilité au sein du système des Nations Unies. Ce site explique notamment comment les personnels des Nations Unies peuvent contribuer à diminuer l'empreinte écologique de leur organisation. On y trouve également les inventaires de gaz à effet de serre de la plupart des organisations des Nations Unies, qui s'engagent à mener des actions pour réduire leur empreinte carbone. Le 28 septembre 2007, le Directeur général du BIT publie la circulaire n°369, série 10, qui vise à sensibiliser le personnel à la nécessité de lutter contre le gaspillage des ressources énergétiques et à favoriser un fonctionnement respectueux de l'environnement. Cette circulaire crée également un Groupe de travail sur les économies d'énergie et les mesures environnementales au sein de l'OIT (OIT, 2011).

Les préoccupations environnementales s'étendent aussi aux réunions, dont l'ONU fait grand usage. Sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement sont publiés deux guides afin de concevoir et mener à bien des « réunions vertes » :

- le *Green Meeting Guide* (UNEP, 2009), qui concerne les petites réunions et les réunions de taille moyenne, accueillant jusqu'à 200 participants ;
- le *Sustainable Events Guide* (UNEP, 2012a) pour les manifestations rassemblant plusieurs milliers de personnes.

Selon Ban Ki-moon, l'ONU a une responsabilité particulière pour montrer la voie en ce domaine : « Member States have given us a mandate. The United Nations must respond by pursuing sustainability in all our operations, facilities and work practices. To do so, we will have to seek out and adopt the latest thinking and technology and be prepared to embrace - as well as advocate for - change » (UNEP, 2012b, p. 4).

3.2.3. La politique verte de l'OIT

L'ONU s'est fixé comme objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2020. En ce qui concerne l'OIT, cet objectif est fixé pour 2015. La rénovation du siège de l'OIT à Genève, décidée en novembre 2010 lors de la 309^{ème} session du Conseil d'administration, doit aboutir à une meilleure efficacité énergétique. D'autres initiatives visent à augmenter la part des énergies renouvelables dans le fonctionnement de l'organisation. Le *Rapport d'étape sur la Stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information pour 2010-2015* fait état d'une « réduction de 20% de la consommation énergétique du centre de données de BIT » et d'une diminution de l'empreinte carbone du centre de données d'environ 40% (2015a).

Le *Guide de la Conférence*, diffusé en version papier et électronique à l'occasion de la 104^{ème} CIT (1^{er} au 13 juin 2015), comporte un passage sur la distribution des documents soulignant la nécessité de réduire la consommation de papier. Conformément à la politique verte de l'OIT, la distribution de documents est limitée, tous les documents préparés avant et pendant la session étant disponibles sur le site de l'OIT. Les membres des délégations sont « vivement encouragés à utiliser leur ordinateur portable ou leur tablette électronique ainsi que les cybercafés situés dans les locaux de la Conférence » (2015b, p. 29). M. Newton, chef-interprète au BIT, confirme par ailleurs que la dématérialisation des documents vise également à mettre fin à certains gaspillages, réels ou présumés (entretien du 8 avril 2015). Sur les documents de conférence, il est demandé aux délégués et aux observateurs d'apporter leurs documents aux réunions pour éviter d'en demander d'autres.

En effet, l'OIT a adopté la politique PaperSmart, le Conseil d'administration ayant approuvé un objectif de réduction de 20% des documents utilisés avant et pendant les réunions pour la période 2012-2013. Le Conseil d'administration avait déjà œuvré en ce sens lors de la période 2010-2011. Les résultats sont là : « [in 2012-2013] documentation for the Governing Body decreased by 29.3%, and that of the International Labour Conference by 23.4%, relative to 2010-2011. » Et l'effort va se poursuivre : « the Governing Body has approved the new target of 2016-2017 which is to publish 60% of documentation for official meetings exclusively in electronic format » (OIT, 2015c).

PaperSmart n'est pas synonyme de « paperless ». Le papier conserve une place puisqu'il est toujours possible de demander l'impression de documents. Cependant, alors qu'auparavant les documents de réunion étaient systématiquement distribués en version papier, ils le sont désormais en nombre limité. Certains documents peuvent toutefois également être imprimés à la demande (« opt in », entretien avec M. Newton du 8 avril 2015). Quant aux interprètes qui aiment travailler à partir du papier, il n'est pas question de les en priver, nous a assuré M. Newton. Ceci est réaffirmé dans un mail envoyé par le chef-interprète aux interprètes affectés au Conseil d'administration à l'automne 2015. M. Newton s'emploie à rassénérer les interprètes craignant de disposer de moins

de documents sur papier : « such a debate is off the table as far as the ILO is concerned » (mail du 13 novembre 2015). Il souligne l'importance des documents sur papier à des fins d'interprétation.

3.3 Nouvelles technologies et interprétation

Les nouvelles technologies ont changé notre vie quotidienne en quelques décennies. Tout naturellement, les interprètes réfléchissent à ce que cela implique pour leur pratique professionnelle et aux moyens d'en tirer le meilleur parti (Hof, 2012). Les interprètes du BIT ont bien compris que les nouvelles technologies peuvent constituer une aide dans l'exercice de leur fonction et, déjà en 2010, réclamaient l'instauration d'une adresse électronique pour recevoir les discours à l'avance et la création d'un site Internet spécifique pour les interprètes (Bissière, 2010). Les nouvelles technologies ont de fait déjà changé le métier d'interprète. L'évolution en cours suscite des interrogations légitimes : « many of us wonder which technologies might help us do our work better and which might threaten our livelihoods » (Binder et Hof, 2014).

Mais est-ce une problématique si nouvelle pour les interprètes? Ne peut-on faire remonter l'irruption des nouvelles technologies à la fin des années 1920 ? C'est l'avis de Jones (2014) :

Simultaneous interpretation is no stranger to the introduction of new technology and the accompanying controversies, and is even in a way a child of new technology. After all, the very fact of introducing headsets, microphones and soundproofed interpreting booths was perceived at the beginning as "new technology".

Passons en revue à présent ces évolutions technologiques.

3.3.1 Etat des lieux

Internet a profondément changé les conditions d'exercice du métier d'interprète : « The Internet has become an indispensable tool for interpreters : communicating with clients and colleagues, obtaining information for the next assignment, learning and maintaining languages » (Drechsel, 2013). L'utilisation d'Internet en cabine est possible grâce à l'ordinateur portable, la tablette, le smartphone et le wifi... Dans un article intitulé *Conference preparation 2.0* (2014), Wagener s'emploie à souligner les nouvelles possibilités pour le travail en équipe (glossaires partagés avec les « concabins », dossiers en commun sur Google Drive et Dropbox...), et fait l'éloge du cloud pour stocker les documents de la conférence.

L'email représente également un outil précieux. C'est notamment par ce biais que les interprètes du BIT reçoivent les discours transmis par voie électronique. Il est cependant indispensable d'opérer un tri dans une boîte email parfois surchargée :

In this brave new world we get everything – but everything – by email. [...] But even the most document-fixated amongst us would grant that not everything occupying our in-tray is

useful or relevant. And things we need to know may be missing. (Smith, 2015)

Wagener (2014) mentionne un autre problème :

One important issue is managing incoming documents. [...] things can start to fall apart when there is a flood of documents of various levels of importance coming in, or when documents keep getting changed and updated. Nobody likes their inbox overflowing with e-mails titled « Re: Re: Fwd: NEW: updated - Agenda Version 5 », and you also run the risk of accidentally using an outdated file with obsolete information.

Grâce à Internet, les interprètes disposent de sites propres à leur profession, tel celui de l'AIC, et peuvent s'informer sur les sites des organisations internationales, qui présentent l'avantage d'exister souvent en plusieurs langues. Outre Internet, deux innovations technologiques ont déjà trouvé place dans la panoplie de nombreux interprètes : le smartphone et la tablette numérique, apparue en 2010. Drechsel (2013) souligne le potentiel du smartphone, notamment pour les étudiants en interprétation à qui il peut servir de dictionnaire, de bloc-notes, de dictaphone, voire plus encore.

Mais c'est surtout la tablette qui semble ouvrir de nouveaux horizons aux interprètes. Une interprète, Scott (2012), se montre enthousiaste : possibilité de stocker des glossaires et de les consulter en cabine, moindre encombrement par rapport à un ordinateur portable classique... Hof se demande si l'iPad, la tablette conçue par Apple, ne serait pas le « concabin » idéal. C'est la question qu'elle pose à Drechsel, considéré par beaucoup comme un expert en la matière. Cet interprète utilise en effet sa tablette pour la prise de notes en interprétation consécutive. Deux étudiants de la FTI, Goldsmith et Holley, ont consacré tout récemment leur mémoire de MA en interprétation de conférence (2015) à cette technique, pesant les avantages et inconvénients de l'utilisation de la tablette en consécutive, recensant les applications utiles et recueillant les témoignages d'interprètes adeptes de cette nouvelle pratique.

Enfin, l'interprétation à distance, dont la pratique se diffuse, mériterait à elle seule une étude entière. Ce n'est pas l'objet du présent mémoire. Cependant, au BIT comme ailleurs, l'usage des visioconférences se diffuse : 377 en 2010, 612 en 2014 (OIT, 2015c).

Les nouvelles technologies jouent un rôle de plus en plus important dans le vécu professionnel des interprètes. Drechsel estime qu'il faut leur réserver une place plus grande dans l'enseignement et s'assurer que tous les étudiants aient un socle minimum de compétences en la matière (2013). Selon lui, le métier d'interprète réserve encore peu de place aux nouvelles technologies, alors que les traducteurs, eux, les utilisent de façon habituelle. De fait, en consécutive par exemple, un interprète n'a besoin que d'un bloc-notes et d'un stylo. « Our consoles we know inside out, yes. But there is not much to know, after all, and they haven't changed that much over time » (Drechsel, 2013).

L'AIIIC dispose d'une Commission technique et de santé [THC, Technical and Health Committee] qui se penche sur les nouvelles technologies et les conditions d'exercice des interprètes. Elle comprend en son sein un comité plus restreint, TecNet (Binder et Hof, 2014) :

These are AIIIC members based all over the world who keep the Committee updated on technical developments in their regions, chip in on the THC's work with their own technical expertise, and act as advisors to clients in their region with technical queries, carrying out site visits and advising them on technical requirements.

Les nouvelles technologies, désormais, font partie intégrante sinon de la pratique des interprètes, du moins de leurs préoccupations et de leur réflexion.

3.3.2 Les nouvelles technologies : pour quoi faire ?

Si on constate un intérêt croissant dans la profession pour les nouvelles technologies, il s'agit d'une attirance pour un outil qui peut améliorer la pratique (Binder and Hof, 2014) :

Our work as interpreters is guided by our Code of Professional Ethics, which states that we will undertake to ensure the best quality interpretation and endeavor to secure satisfactory conditions for our work. [...] The technology is simply a means to an end.

Les nouvelles technologies n'ont d'intérêt que si elles bénéficient réellement aux interprètes. Mouzourakis (2000) souligne que l'utilisation des nouvelles technologies ne peut se substituer à la préparation et qu'il est préférable d'accéder aux informations utiles - notamment les discours - avant la conférence, et non pendant.

La diffusion des nouvelles technologies n'est pas sans susciter des inquiétudes. Dans un article intitulé *Interpreting : A communication profession in a world of non-communication* (2014), Jones exprime ainsi la crainte que, paradoxalement, elles n'entravent la communication. Ainsi, de l'utilisation de l'ordinateur portable en cabine : « the concentration on *text* and *terminology* [...] can lead the interpreter to lose sight of the first aim of interpretation as we learn it, namely conveying meaning and facilitating communication. »

En outre, la relation privilégiée entre l'ordinateur et son interprète peut se nouer aux dépens de l'auditoire. Sans compter que les délégués, eux aussi, sont penchés sur leur ordinateur ou leur tablette et ne prêtent pas nécessairement attention à l'interprétation (Jones, 2014) :

The potential relationship between interpreter and audience can break down, or perhaps is never even established, due to the focus on IT tools on the part of *both* potential partners [interpreters and delegates]. This lack of relationship cannot but induce a feeling of alienation in the interpreter, thus making it harder to perceive and carry out their interpreting as a real communication function.

Le travail sur écran, notamment en interprétation à distance, peut accroître ce sentiment d'aliénation (Mouzourakis, 2003 ; Roziner et Shlesinger, 2010).

4-BIT ET INTERPRETATION

4.1 Présentation du BIT

Les informations qui suivent, sauf mention contraire, ont été trouvées sur le site Internet de l'OIT.

L'OIT, Organisation Internationale du Travail (en anglais, ILO, International Labour Organization), est née en 1919, créée par les signataires du Traité de Versailles. Alors que le monde se relève avec peine des ravages de la Première Guerre Mondiale, il s'agit « d'assurer une paix mondiale durable », qui « ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ». Il est crucial d'améliorer les conditions de vie des travailleurs : en effet, « il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelle sont mises en danger » (Préambule de la Constitution de l'OIT). Ces conditions de travail doivent être améliorées et harmonisées au niveau mondial.

En 1946, l'OIT devient la première institution spécialisée du système des Nations Unies, fondé en 1945. Son siège est sis à Genève.

A ce jour, l'OIT compte 187 Etats membres. Par l'adoption de conventions et de recommandations et le contrôle de leur mise en œuvre, elle poursuit quatre objectifs stratégiques :

- promouvoir et mettre en œuvre les principes et les droits fondamentaux au travail ;
- accroître les possibilités pour les femmes et les hommes d'obtenir un emploi décent ;
- étendre le bénéfice et l'efficacité de la protection sociale pour tous ;
- renforcer le tripartisme et le dialogue social. (OIT, s.d.)

La composition tripartite de l'OIT joue un rôle-clé pour favoriser ce dialogue social. C'est l'originalité de l'OIT, seule institution spécialisée de l'ONU à présenter une telle structure. L'Organisation vise à améliorer les conditions de vie des travailleuses et travailleurs grâce à la coopération entre trois types de partenaires, ou mandants : gouvernements, employeurs et travailleurs, représentés par des délégués. La nécessité de cette coopération est affirmée avec force dans la Déclaration concernant les buts et objectifs de l'OIT, adoptée le 10 mai 1944, plus connue sous le nom de Déclaration de Philadelphie :

la lutte contre le besoin doit être menée avec une inlassable énergie au sein de chaque nation et par un effort international continu et concerté dans lequel les représentants des travailleurs et des employeurs, coopérant sur un pied d'égalité avec ceux des gouvernements, participent à de libres discussions et à des décisions de caractère démocratique en vue de promouvoir le bien commun.

L'OIT est constituée de trois organes principaux, associant représentants des gouvernements, travailleurs et employeurs :

- la Conférence Internationale du Travail (la Conférence, ou CIT ; en anglais, International Conference Labour, ILC), qui est en quelque sorte le « parlement international du travail ». Elle élabore et adopte les normes internationales du travail et en suit l'application. Elle approuve tous les deux ans le programme et le budget de l'Organisation. Enfin, elle représente également un forum de discussion important où débattre des problèmes économiques et sociaux du moment.
- le Conseil d'administration (Governing Body, en anglais). Organe exécutif de l'OIT, il se réunit trois fois par an, « prend des décisions relatives à la politique de l'OIT » et « établit le programme et le budget qui sont ensuite soumis pour adoption à la Conférence. »
- enfin, le BIT ou Bureau (en anglais, International Labour Office, ILO). Il assure le secrétariat permanent de l'OIT. Il met en œuvre l'ensemble des activités de l'Organisation, sous l'autorité du Directeur Général (le Britannique Guy Ryder, depuis octobre 2012) et sous le contrôle du Conseil d'administration. Le BIT est également un centre de documentation et de recherche et dispose de sa propre imprimerie.

4.2 L'interprétation au BIT

Le BIT est emblématique pour les interprètes car c'est là qu'est née, bien avant les procès de Nuremberg qui l'ont fait connaître du grand public, l'interprétation simultanée, appelée d'abord « système de traduction téléphonique ». Elle a été utilisée pour la première fois lors de la Conférence Internationale du Travail qui s'est tenue en 1927, puis adoptée à l'unanimité dès la Conférence de 1928. Bissière-Whiting relate les débuts de l'interprétation simultanée dans son mémoire paru en 2010.

Le chef-interprète, actuellement Ian Newton, est responsable de l'organisation du service d'interprétation. Son objectif principal est de faire en sorte que les délégués bénéficient d'une interprétation de haute qualité, et ceci dans les modalités suivantes : consécutive, simultanée, chuchotée. Il organise les équipes d'interprétation correspondant aux langues suivantes : anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe - les langues de l'ONU - mais aussi éventuellement allemand, japonais, portugais (mais seulement à partir du portugais, non vers le portugais). Il a aussi la tâche d'affecter les interprètes aux diverses réunions, ce qui peut tenir du casse-tête étant donné le nombre de réunions à couvrir, notamment pendant la CIT.

Pour faire comprendre en quoi consiste le travail d'un interprète, le BIT et l'OIT s'efforcent de diffuser des documents d'information et de sensibilisation à destination des clients (sur Internet, par le biais du *Guide de la Conférence...*). C'est ainsi qu'on peut lire sur Internet que l'OIT se déclare « fière de ses services d'interprétation de conférence » et met l'accent sur les prouesses intellectuelles accomplies par les interprètes (OIT, 2015a).

4.3 La transmission préalable des discours

4.3.1 Une demande des interprètes

L'interprétation de discours préparés et lus constitue « l'un des défis auxquels sont confrontés les interprètes » (OIT, 2015a). Ce problème est évoqué par le chef-interprète actuel du BIT, Ian Newton (entretien du 8 avril 2015) :

Cela faisait longtemps que je me plaignais du fait que de plus en plus de délégués lisent leur déclaration et sont incapables d'improviser. Souvent, ils tapent leur texte sur leur ordinateur avant de demander la parole et, au moment de prendre la parole, lisent ce qui est écrit sur leur écran. Cela crée des conditions de travail difficiles pour les interprètes.

Certes, on demandait aux orateurs de fournir leur déclaration à l'avance sur papier. Certains refusaient tout net, d'autres fournissaient des notes illisibles. Globalement, les orateurs ne percevaient pas l'intérêt de transmettre leur discours à l'avance. D'ailleurs, le plus souvent, les orateurs remettaient leur texte au Secrétariat *après* l'avoir prononcé afin de permettre aux procès-verbalistes de faire leur travail au mieux (M. Newton, 17 novembre 2015 et mail aux interprètes du 13 novembre 2015).

Dans son mémoire de maîtrise (2010), Bissière-Whiting raconte en détail une expérience menée lors d'une commission de la CIT en 2010 à l'initiative de la chef-interprète de l'époque, Christina Edwards. Il s'agit, notamment, de récupérer un maximum de discours préparés et de les transmettre aux interprètes. A cet effet, deux commises, Jane Auvre et Aude Morgado, ont été chargées de plaider la cause des interprètes auprès des délégués présents en réunion. Au cours de la Commission, le nombre de discours communiqués augmente, non sans mal (Bissière, 2010, p.16) :

Ces deux commises ont peiné à convaincre les délégués et certains fonctionnaires intervenants de la nécessité de transmettre le texte de leurs interventions. Les raisons alléguées étant généralement : « Je ne suis pas certain/e de vouloir dire exactement ce que j'ai écrit », ou encore : « Je ne suis pas là pour faire le travail des interprètes. »

Malgré les efforts louables accomplis par les commises, les interprètes estiment que le nombre de discours transmis est insuffisant. A l'issue de cette expérience, les interprètes proposent la création d'une adresse électronique pour la réception des discours (Bissière, 2010, p.63-64) :

Grâce à une adresse électronique spécialement créée pour les cabines de la salle de réunion, les orateurs qui rédigent électroniquement leur discours en séance pourraient adresser ces discours directement aux cabines, avec copie au secrétariat de la commission, avant de prendre la parole.

Ils demandent également qu'on sensibilise fonctionnaires et délégués aux besoins des interprètes en réunion. Ils insistent notamment sur le point suivant : « L'idée selon laquelle un

discours lu en séance doit absolument être communiqué AVANT aux interprètes devrait être proclamée à outrance parmi tous les utilisateurs des services d'interprétation » (2010, p.64). Enfin, ils demandent la création d'un site Internet propre aux interprètes du BIT, qui pourrait s'inspirer de celui créé par la Commission européenne pour ses interprètes.

Cette demande de transmission préalable des discours n'est pas propre aux interprètes du BIT. L'AIIIC l'inclut dans ses *Conseils aux orateurs* dès 1992. Ce conseil est aussi repris par la Commission européenne : « Assurez-vous que les interprètes disposent du texte si vous lisez un discours » (DG Interprétation, s.d.).

4.3.2 Le système de transmission électronique des discours

Ian Newton décide de créer l'adresse interpret@ilo.org, à laquelle, grâce au wifi, les orateurs peuvent envoyer leur discours (entretien du 8 avril 2015). Cela ne se fait pas sans réticences de la part des délégués : leur texte ne va-t-il pas être communiqué à d'autres ? Va-t-il être visible sur Internet ? Il est nécessaire de les rassurer. Il ne s'agit pas d'une diffusion sur Internet où tous seraient susceptibles de lire le discours avant qu'il ne soit prononcé. Les discours sont envoyés directement en cabine aux interprètes et à certains membres du secrétariat, qui peuvent alors les faire imprimer pour distribution dans les cabines. L'utilisation de l'adresse fait l'objet d'une première expérience lors du Conseil d'administration en novembre 2012. Les orateurs adoptent le système et utilisent l'adresse fournie. Les interprètes sont priés d'amener leur ordinateur ou tablette pour accéder aux discours. L'utilisation de l'adresse est par la suite définitivement mise en place.

Dès qu'un orateur envoie un discours par mail, le Secrétariat le fait imprimer. Des copies sont disponibles pour les rédacteurs de comptes-rendus analytiques. D'autres sont imprimées pour les interprètes et distribuées par les opérateurs du son dans les cabines. Selon M. Newton, 85 à 95% des discours préparés sont transmis aux interprètes. En tout état de cause, l'instauration de l'adresse électronique a permis d'augmenter le nombre de discours transmis aux interprètes avant qu'ils ne soient prononcés. Cela peut d'ailleurs créer un autre problème pour les interprètes, la nécessité de gérer une masse de papier en augmentation, les discours transmis par mail étant imprimés. Cependant, souligne M. Newton (mail du 13 novembre 2015), c'est un moindre mal: « I believe that the in-booth management of paper is a better problem to have to deal with than that of having too few statements. »

Des consignes précises régissent la transmission électronique des discours (cf document en annexe 7 : Room18interpret@ilo.org): « Identifiez votre message clairement selon le modèle suivant : PAYS – GOUV, EMP ou TRAV [gouvernement, employeurs ou travailleurs] – DATE - HEURE. » Il est rappelé qu'il faut lire à allure modérée et transmettre le discours suffisamment à l'avance pour que les interprètes puissent le préparer. Dans le *Guide de la conférence* sont énoncées des règles concernant les délégués souhaitant prendre la parole en séance plénière,

« invités à envoyer, **24 heures au moins avant leur intervention, une version électronique de leur discours à ilcspeeches@ilo.org** [mis en gras par les auteurs] ou, si cela n'est pas possible, à en donner une version imprimée au bureau des orateurs (bureau A.563). Les discours devront comporter le nom de l'intervenant, le nom de la délégation et la mention « Seul le discours prononcé fait foi » (2015, p.25). Afin de fournir un repère aux orateurs, il est précisé dans ce même guide que 5 minutes de temps de parole « correspondent approximativement à **trois pages de format A4 dactylographiées en double interligne** [mis en gras par les auteurs] (soit 1000 mots) et lues à une vitesse permettant une interprétation simultanée précise. »

En ce qui concerne l'accès des interprètes aux discours, deux systèmes, Push ou Pull, peuvent exister selon les organisations, ainsi que l'explique Hyvarinen (2016) : « Soit l'interprète va consulter un site sur lequel il aura quelque chance de trouver un discours qui lui soit utile (*Pull*), soit il les reçoit dans sa messagerie électronique (*Push*). »

Au BIT, le système en vigueur est du type Push. Les discours sont envoyés sur la boîte mail des interprètes. Notre questionnaire à destination des interprètes permettra de préciser son fonctionnement et de recueillir les suggestions des interprètes pour l'améliorer. Précisons que les interprètes sont destinataires de tous les discours transmis par voie électronique, quelle que soit, ou sera, leur affectation. Les mails comportent parfois plusieurs pièces jointes, c'est-à-dire plusieurs discours. Parmi ces mails peuvent figurer des versions revues et corrigées de discours transmis précédemment. Enfin, les orateurs ne respectent pas toujours les consignes de présentation. Autant de particularités qui expliquent que les interprètes n'accèdent pas toujours à temps au discours voulu, quand bien même celui-ci a été envoyé à l'avance.

Face à ces dysfonctionnements, et afin de faciliter le travail des interprètes, M. Newton a souhaité que soit lancée une enquête permettant de faire le point sur le système actuel de transmission électronique des discours, enquête menée également sous l'égide de la Faculté de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Genève.

5-METHODOLOGIE

5.1 Vue d'ensemble

Afin d'étudier la mise en place progressive de la dématérialisation des documents au BIT, deux approches semblent nécessairement imposées par le libellé même du sujet de notre étude :

- une partie descriptive (chapitre précédent) : en quoi consiste le système de transmission électronique des discours ? Depuis quand est-il mis en place ? Pour quelles raisons ?

Nous avons privilégié les entretiens avec les personnes pouvant nous donner des informations de première main, le chef-interprète, Ian Newton, et des interprètes du BIT, et nous avons aussi puisé des renseignements dans le mémoire de Bissière-Whiting (2010).

- une partie plus quantitative : un questionnaire visant à établir si ce système donne satisfaction aux interprètes et l'analyse des données recueillies.

La présente étude est entreprise sous l'égide du Département d'interprétation de l'Université de Genève et pourra éventuellement, si elle est suffisamment représentative, être exploitée par l'employeur, le BIT, et ce dans l'intérêt de tous, délégués y compris. En effet, les interprètes sont au service des délégués, du message qu'ils cherchent à transmettre, et cette exploration de la transmission électronique des discours entend établir si elle permet d'améliorer le service rendu.

Etant entendu que, dans le cadre du présent travail, les usagers sont les interprètes, mon hypothèse est la suivante : la transmission électronique des discours améliore leur interprétation.

Mon outil principal pour confirmer ou infirmer cette hypothèse sera un questionnaire, manière relativement simple et rapide de recueillir des informations. Cependant, « there is a lot more to conducting questionnaire research than simply writing a set of questions and giving them to a few people to answer » (Hale et Napier, 2013, p.51-52).

La formulation des questions doit être soigneusement pensée, afin, entre autres, d'éviter d'influencer le contenu des réponses.

Ce questionnaire sera diffusé en deux phases :

- tout d'abord, questionnaire-pilote sous forme papier et électronique. Nous le remettrons ou l'enverrons par courriel à des interprètes de notre connaissance ;

- enfin, questionnaire définitif sous forme électronique, en utilisant le logiciel LimeSurvey.

5.2 Population-cible, choix et taille de l'échantillon

Toute enquête, pour être représentative, doit se fonder sur un échantillon significatif afin de pouvoir être éventuellement généralisée à l'ensemble de la population considérée. Plus de 80 interprètes travaillent pour le Conseil d'administration et auront la possibilité, s'ils le souhaitent, de répondre au questionnaire.

Tant notre directeur de mémoire, M. Seeber, que M. Newton nous ont suggéré de soumettre dans un premier temps un questionnaire à un groupe restreint d'interprètes. Cette méthode présente l'avantage de tester le questionnaire et de déceler d'éventuelles failles, des points auxquels remédier, d'autres à ajouter (Hale et Napier, 2013, p.57) :

In your pilot, you will ask people to check for typographical errors, clarity of the questions, missing questions and how long it took them to complete it. Then you will analyse the responses to see if the answers caused any problem.

Ce questionnaire-pilote sera adressé à huit interprètes que nous connaissons grâce à l'université. Quant au questionnaire définitif qui sera mené ensuite à plus grande échelle, les interprètes le souhaitant pourront y répondre.

Par ailleurs, s'agissant d'une étude de portée limitée dans le temps, et en l'absence d'une connaissance approfondie du groupe « interprètes travaillant au BIT », nous pouvons difficilement prétendre établir un échantillon représentatif. Ainsi que l'écrit Andres (cité dans Hale et Napier, 2013, p.96) : « For small-scale research projects, probability sampling is either not necessary, not feasible, and/or not desirable. »

Afin d'obtenir le plus de réponses possible, nous nous efforcerons de faire en sorte que le temps de réponse au questionnaire ne dépasse pas les 30 minutes. Hale et Napier considèrent que 10 à 15 minutes constituent la durée idéale (2013, p.55). Une question concernant le temps pris pour répondre au questionnaire figurera dans le questionnaire-pilote et permettra d'ajuster, éventuellement, le nombre et la nature des questions afin que le temps de réponse reste raisonnable.

Le taux de réponse acceptable pour un questionnaire se situe entre 20 et 50%, selon Kumar (2011). En deçà de 20%, les réponses ne peuvent être considérées représentatives et extrapolées à l'ensemble de la population des interprètes du BIT.

5.3 Sources des données

Les données exploitées à l'occasion de ce mémoire sont :

- des informations recueillies lors de l'entretien avec M. Newton et de conversations informelles avec deux interprètes et par la lecture du mémoire de Brigitte Bissière-Whiting ;
- les données recueillies en exploitant le questionnaire destiné aux interprètes.

5.4 Recueil des données

Nous avons recueilli des informations au cours de conversations qui se sont déroulées en tête-à-tête, au nombre de trois :

- avec le chef-interprète du BIT, M. Newton, le 8 avril 2015 ;
- avec deux interprètes travaillant régulièrement au BIT (mai-juin 2015).

Ces entretiens étaient plutôt des conversations informelles, qui n'ont pas été enregistrées mais ont fait l'objet d'une prise de notes. Il s'agissait de savoir comment fonctionnent le système de transmission électronique des discours au BIT et le système en vigueur au Parlement européen.

Quant aux questionnaires, le questionnaire-pilote (35 questions) a été diffusé et recueilli sur papier et par courriel par nos soins. Le questionnaire définitif (24 questions) a été conçu et diffusé grâce au logiciel LimeSurvey. La section 5.8 apporte des précisions sur la conception de ces deux questionnaires et leur contenu.

Nous ne disposions pas de la liste et des coordonnées des interprètes affectés lors de la 325^{ème} session du Conseil d'administration, pendant laquelle le questionnaire a été mis en ligne. Le chef-interprète, M. Newton, a donc adressé un courriel à chacun des interprètes où, entre autres informations, il les invite à répondre au questionnaire. Pour cela, les interprètes doivent nous contacter par mail afin que nous leur transmettions par la suite une invitation contenant un lien sécurisé et anonyme vers le questionnaire.

La diffusion d'un questionnaire sous forme électronique présentait l'avantage de simplifier le traitement des données recueillies. Néanmoins, elle a rencontré peu de succès : seuls trois interprètes ont répondu au questionnaire en ligne en cinq jours. M. Newton est donc intervenu pour rappeler aux interprètes l'existence de ce questionnaire et son utilité et la possibilité d'y répondre par voie électronique. Nous avons également distribué des questionnaires sous forme papier dans les cabines.

Au total, 41 questionnaires ont été récupérés : 27 sous forme papier (66% du total) et 14 sous forme électronique (34%).

5.5 Stratégies d'analyse des données

Afin de faciliter l'exploitation des réponses au questionnaire, il est nécessaire de recourir à des questions fermées, appelant une réponse oui-non, le choix entre diverses réponses possibles ou d'une position sur une échelle d'évaluation. Ces données sont rapides à collecter et quantifiables, facilitant ainsi l'analyse. Elles peuvent donner lieu à l'établissement de pourcentages et les données peuvent être notamment visualisées sous forme de diagrammes circulaires (« camemberts »), plus facilement compréhensibles.

Dans la mesure où il s'agit d'une enquête de satisfaction, il est indispensable de prévoir également des questions ouvertes, sans réponse pré-établie, appelant des réponses libres de la part des interprètes, formulées avec leurs propres mots, qui permettent de nuancer les réponses données, d'apporter des précisions et de suggérer des améliorations à apporter au système de transmission électronique des discours. Elles peuvent également fournir des données qui n'avaient pas été envisagées lors de l'élaboration du questionnaire. L'ajout de commentaires a été prévu pour les mêmes raisons.

Enfin, les entretiens informels permettent de recueillir des données sur le fonctionnement du système de transmission électronique des discours.

5.6 Questions éthiques et relatives aux sujets humains

Une des grandes questions éthiques concernant l'administration d'un questionnaire porte sur l'anonymat des réponses. Il n'est pas garanti pour le questionnaire-pilote puisque nous connaissons les interprètes en question et recueillons personnellement leurs réponses, sur papier ou par courriel, avec leur adresse mail. Cependant, au moment de l'exploitation des données, celles-ci sont anonymisées. Les interprètes avaient la possibilité de nous envoyer le questionnaire complété par courrier postal, ce qui aurait préservé leur anonymat. Aucun d'entre eux n'a choisi cette solution.

En ce qui concerne le questionnaire définitif, nous n'avons pas eu accès à la liste nominative des interprètes affectés au Conseil d'administration. Cependant, il fallait bien trouver un moyen d'avoir accès aux interprètes. M. Newton, le chef-interprète, leur a adressé un mail général où il présente l'enquête et les invite à y répondre (courriel du 29 octobre 2015). Il souligne que l'anonymat des interprètes est préservé et qu'il n'a pas accès à leurs réponses. Par ailleurs, ainsi qu'il est précisé dans le questionnaire définitif, les interprètes ayant participé à la phase pilote sont priés de ne pas remplir ce questionnaire final.

Néanmoins, seuls trois interprètes avaient répondu au questionnaire en ligne en cinq jours, ce qui remettait en cause sa représentativité et son utilité. En outre, il n'avait été prévu de possibilité de répondre au questionnaire que pendant le Conseil d'administration. M. Newton a relancé les interprètes et des questionnaires papier ont été distribués dans les cabines. Cela a permis de recueillir 41 questionnaires au total.

Dans le questionnaire définitif, un paragraphe a été ajouté, consacré à la confidentialité. L'exploitation du questionnaire en ligne ne permet pas de relier des réponses particulières à un interprète.

Le questionnaire final (en annexe 2) précise que chacun peut décider à tout moment de ne pas participer au questionnaire. En ce qui concerne les questions et plaintes éventuelles, les

participants ont la possibilité de me joindre non plus seulement par mail (cas du questionnaire-pilote) mais aussi par téléphone. Aucun interprète ne nous a contactée.

Dans le questionnaire définitif, le répondant doit cocher une case avant la première question pour indiquer qu'il est majeur et consent à participer à l'enquête. Ce consentement est explicitement exigé par les règles en vigueur dans le monde universitaire (Hale et Napier, 2013, p.48).

5.7 Organisation temporelle

Dans un premier temps (juin 2015), un questionnaire-pilote a été communiqué à huit interprètes. Pour des raisons pratiques, nous avons décidé de nous adresser à des professeurs de la Faculté de Traduction et d'Interprétation de Genève qui interprètent au BIT. Il est en effet beaucoup plus facile d'entrer en contact avec elles/eux. L'analyse des questionnaires nous permet de bâtir un questionnaire définitif, diffusé lors de la 325^{ème} session du Conseil d'administration du BIT du 29 octobre au 12 novembre 2015. Les interprètes ne peuvent apporter de réponses à ce questionnaire que lors de ce Conseil d'administration, le lien LimeSurvey n'étant actif que lors de cette période.

5.8 Mise au point du questionnaire

5.8.1 Le questionnaire-pilote : conception

Avant de lancer le questionnaire définitif, il a semblé nécessaire d'élaborer un questionnaire-pilote : « This pilot phase will help ensure that the questionnaire is a *valid* instrument. In other words, that the questions are understood as intended and that they will elicit the responses that will address your research questions » (Hale et Napier, 2013, p. 67).

L'hypothèse suivante a présidé à l'élaboration du questionnaire : la transmission électronique des discours améliore leur interprétation. Nous avons également puisé de l'inspiration dans le questionnaire conçu par R. Cammoun-Claveria, Davies, Ivanov et Naimushin (2009). Ce mémoire a été rédigé par des professeurs qui sont également des interprètes chevronnés (dont certains exercent d'ailleurs au BIT). Il nous a semblé judicieux de nous appuyer sur leur expérience.

Dans le questionnaire-pilote, nous reprenons les « scénarios » temporels élaborés par les auteurs. Ils distinguent 4 scénarios selon que le texte de l'intervention est fourni :

- à l'avance (des heures, des jours, voire des semaines à l'avance) : la situation « idéale » ;
- peu de temps avant que l'orateur ne prenne la parole (15 à 30 minutes) : la situation « normale » ;
- moins de 5 minutes avant que l'orateur ne prenne la parole : la situation « d'urgence » ;

- alors que l'orateur a déjà commencé à s'exprimer : la situation « de crise » (2009, p.11-12).

Nous reprenons également ce qui est identifié comme les difficultés principales par les interprètes : rapidité de l'orateur, accent prononcé, absence de redondance...

Pour élaborer le questionnaire, il a été nécessaire de déterminer ce que nous voulions savoir. Nous avons suivi les suggestions de notre directeur de mémoire, M. Seeber, formulées ainsi par Hale et Napier (2013, p.56) :

the content of your questionnaire will be determined by your research aims and questions.

One way to ensure that your items match your research aims and questions is to produce a table and plot each aim, question and item in alignment with each other [...]. A number of items can be linked to one aim or to multiple items.

Le tableau qui suit permet de mettre en parallèle les questions et ce que nous cherchons à savoir. L'objectif premier est de déterminer si les interprètes sont satisfaits du système de transmission électronique des discours en l'état et, dans le cas contraire, un objectif spécifique réside dans le recueil de suggestions pour l'améliorer.

Le questionnaire-pilote se trouve en annexe 1.

Ce que nous voulons savoir/n° des questions	Détails des questions/intentions
Profil de l'interprète (1 à 5)	<i>passage obligé de toute enquête ; peut servir éventuellement à établir des typologies et des corrélations entre différentes variables</i>
Formation à la simultanée avec texte (6 à 8)	- oui/non (6) ; dans quel cadre (7) ; souhait éventuel de formation (8)
Expérience de la simultanée avec texte (9)	<i>complète le profil de l'interprète</i>
Utilisation du texte (10 à 16)	- utilité du texte fourni à l'avance (10) et nature de la préparation (16) - importance d'avoir le texte suffisamment à l'avance (11) - modalités d'utilisation du texte suivant le moment où il est transmis (12 à 15)
Préférence pour le papier ou la version électronique (17)	<i>questionnaire de satisfaction</i>
Fonctionnement de la transmission électronique au BIT (18)	<i>questionnaire de satisfaction</i>
Si jugement négatif : comment améliorer le système (19)	<i>questionnaire de satisfaction ; identifier les problèmes éventuels et des solutions possibles</i>
La transmission électronique des discours (plutôt que par papier) est-elle irréversible ? (20)	<i>Identifier les croyances des interprètes</i>
Place des nouvelles technologies dans le métier d'interprète (21, 22, 26, 29)	<i>attitude générale des interprètes vis-à-vis des technologies</i>
Points forts et faibles des 2 systèmes (23 à 25)	<i>questionnaire de satisfaction</i>
Attitude personnelle des interprètes vis-à-vis des nouvelles technologies (27, 28, 30 à 32)	- éventuellement, influence de certains facteurs sur l'attitude face à la transmission électronique des discours (27, 28) - culture technologique des interprètes (30 à 32)
Expérience éventuelle d'autres systèmes de transmission électronique (33, 34) Enseignements éventuels à en tirer (35)	<i>peut servir d'appui pour proposer des changements</i>
Commentaires généraux	<i>expression libre, afin que les interprètes puissent ajouter des éléments de réponse non suscités par les questions proposées</i>
Suggestions de questions à rajouter	<i>aide à l'élaboration du questionnaire final</i>
Temps pris pour répondre au questionnaire	<i>aide à l'élaboration du questionnaire final en prenant en compte une durée optimale pour répondre au questionnaire</i>

5.8.2 Du questionnaire-pilote au questionnaire définitif

Premier constat : le questionnaire-pilote est trop long, les interprètes ont pris en moyenne 40 minutes pour le remplir. Or, la durée idéale pour répondre à un questionnaire est de 10 à 15 minutes. Au-delà, les personnes susceptibles de répondre risquent de se lasser, voire de répondre à la hâte.

Le nombre de questions est donc ramené de 35 dans le questionnaire-pilote à 24 dans le questionnaire final. Il faut donc élaguer et supprimer les questions n'ayant pas de lien direct avec les objectifs de cette étude.

Autre constat : il est nécessaire d'uniformiser la terminologie. Le terme « discours » sera utilisé systématiquement au lieu de déclaration.

Dans les questions impliquant des jugements de valeur (questions 17 et 18 du questionnaire définitif), il a été décidé de recourir à une échelle de Likert (choix de réponses allant d'un extrême à un autre) avec 5 valeurs, la valeur centrale correspondant à « pas d'avis ». De même, dans les questions 8, 15 et 22, cela permet de proposer une valeur intermédiaire. Il s'agit de pouvoir nuancer davantage l'opinion exprimée

D'autres modifications ont été apportées dans le texte de présentation. Dans le questionnaire final, seul est mentionné le thème de l'enquête, et non le titre complet du présent mémoire. Il est précisé que l'enquête bénéficie du soutien du Service d'Interprétation du BIT. Les remerciements à Mme Cammoun-Claveria, Mme Davies, M. Ivanov et M. Naimushin ne figurent plus dans la version finale, de même que les questions s'inspirant peut-être trop directement des travaux de ces mêmes auteurs (questions 11 à 16 du questionnaire-pilote). Néanmoins, leurs travaux ont été une source d'inspiration précieuse.

Dans le questionnaire définitif, un paragraphe a été ajouté, consacré à la confidentialité. Si le questionnaire est rempli en ligne, il n'est pas possible de relier des réponses particulières à un interprète. Nous avons seulement l'indication que le questionnaire a été complété par un interprète donné, indication précieuse car nous pouvons éventuellement le relancer en cas d'absence de réponse.

Deux rubriques, désormais sans objet, disparaissent du questionnaire final :

- suggestion de questions à ajouter au questionnaire ;
- temps pris pour répondre au questionnaire.

Enfin, en ces temps où les questions de « genre » se retrouvent fréquemment sous les feux de l'actualité, il est donné aux interprètes la possibilité de sortir d'une stricte définition homme/femme en répondant « autre » à la question 1.

Le tableau qui suit détaille les questions figurant dans le questionnaire définitif et les éléments de connaissance visés.

Le questionnaire définitif se trouve en annexe 2.

Ce que nous voulons savoir/n° des questions	Détails des questions/intentions
Profil de l'interprète (1 à 5)	<i>passage obligé de toute enquête ; peut servir éventuellement à établir des typologies et des corrélations entre différentes variables</i>
Simultanée avec texte (6 et 7)	- formation : oui/non (6) ; place de la simultanée avec texte dans l'activité de l'interprète (7) <i>établir dans quelle mesure la question de la transmission des discours est importante pour les interprètes</i>
Utilisation du texte du discours (8 à 12)	- s'il est fourni au préalable (8) ; en fonction du moment où il est fourni (9) ; nature de la préparation de l'interprète en fonction du moment où le texte du discours est fourni (10 à 12) <i>établir en quoi disposer du texte du discours est utile aux interprètes</i>
Transmission du texte du discours sur papier ou par voie électronique (13, 14,19)	- préférence pour l'une ou l'autre des versions ou non (13) ; pourquoi ? (14) ; préparation différente suivant le mode de transmission ? précisions (19) <i>- questionnaire de satisfaction</i> <i>- inventaire des possibilités offertes par les deux modes de transmission</i>
Avis sur le système de transmission électronique des discours (15) Suggestions éventuelles pour l'améliorer (16)	- <i>questionnaire de satisfaction</i> <i>- recueil de propositions pour améliorer le système de transmission électronique des discours</i>
Le système de transmission électronique des discours permet-il d'améliorer l'interprétation ? (18)	<i>questionnaire de satisfaction</i>
Interprètes et nouvelles technologies (17, 20 à 22)	- nouvelles technologies et préparation (17) ; utilisation des nouvelles technologies par les interprètes dans leur vie privée (20) et en cabine (21) ; auto-évaluation des compétences en matière de nouvelles technologies (22)
Expérience éventuelle d'autres systèmes de transmission électronique (23) Si oui, dans quelle(s) organisation(s) (24)	<i>expérience pouvant éventuellement permettre de formuler des propositions pour améliorer le système actuel au BIT</i>
Commentaires généraux	<i>expression libre des interprètes</i>

6-DONNEES RECUEILLIES

41 questionnaires ont été recueillis à l'occasion de la 325^{ème} session du Conseil d'administration du BIT qui s'est déroulée du 29 octobre au 12 novembre 2015 : 34% remplis en ligne sur LimeSurvey et 66% sur papier. Si on considère que 88 interprètes ont travaillé lors de ce conseil d'administration, le taux de réponse est très satisfaisant (46,5%). Les questionnaires ont été remplis et recueillis entre le 3 et le 17 novembre 2015.

Pour des raisons pratiques, les pourcentages ont été arrondis.

1 - Sexe :

Sur 41 personnes ayant répondu, 29% sont des hommes (12) et 71% des femmes (29).

2 - Age :

Sur 41 personnes, deux n'ont pas répondu et une a donné l'indication suivante : « plus de 60 ans ». Par conséquent, il n'est possible de calculer un âge moyen qu'à partir de 38 données.

D'après les réponses données, l'âge moyen du répondant est de 47 ans.

Les âges donnés vont de 29 ans, pour le/la plus jeune, à 69 ans pour le/la plus âgé(e).

3 - Nombre d'années d'expérience en tant qu'interprète de conférence :

41 réponses ont été apportées mais une des réponses sur questionnaire papier est illisible. Le calcul du nombre d'années d'expérience moyen se fait donc à partir de 40 réponses. En moyenne, le répondant a 20 ans d'expérience. L'amplitude est grande : de 2 ans d'expérience pour la valeur la plus basse à 50 ans pour la valeur la plus élevée.

4 - Nombre de jours travaillés l'an dernier :

Sur 41 réponses, 39 sont exploitables. Le nombre moyen de jours travaillés en 2014 s'élève à 107, variant de 33 à 180 jours.

5 - Employeur principal :

78% des interprètes déclarent travailler pour le secteur conventionné (accords AIIC), 17% pour le secteur non conventionné et 5% pour les deux secteurs à part égale (réponses données sur questionnaire papier, le questionnaire électronique ne prévoyant que deux possibilités de réponse.)

6 - Pendant votre formation, avez-vous suivi un entraînement à la simultanée avec texte?

83% ont suivi un entraînement à la simultanée avec texte contre 17% n'en ayant pas suivi.

7 - Dans votre travail, quelle place occupe la simultanée avec texte?

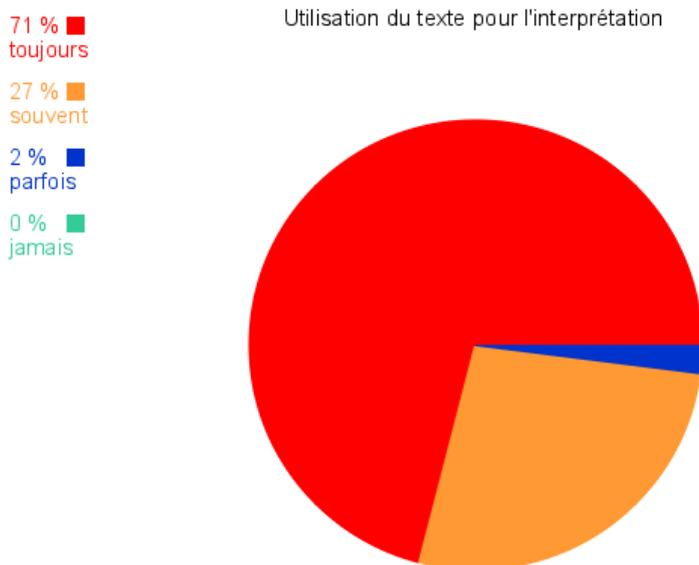
(Donner un pourcentage approximatif.)

41 réponses ont été fournies. En moyenne, la simultanée avec texte représente 45% de l'activité des interprètes de conférence concernés. Les pourcentages donnés vont de 20% à 80%. Il s'agit d'une estimation faite par les interprètes, et non d'un pourcentage donné suite à une comptabilisation précise des discours concernés.

8 - Si on vous fournit au préalable le texte d'un discours, l'utilisez-vous au moment de l'interpréter?

Si vous répondez « jamais », passez directement à la question 13.

71% l'utilisent « toujours », 27% « souvent » et 2% « parfois ». Aucun interprète ne déclare ne jamais recourir au texte s'il lui est fourni au préalable.



9 - Utilisez-vous le discours au moment de l'interpréter s'il vous a été fourni :

- quelques heures à l'avance ?
- quelques minutes avant que l'orateur ne prenne la parole ?
- alors que l'orateur commence ou a commencé à s'exprimer ?

(plusieurs réponses possibles)

Les interprètes, à 90%, utilisent le texte quand il leur est fourni quelques minutes avant que l'orateur ne prenne la parole. Ce pourcentage descend à 85% si le texte est fourni quelques heures à l'avance et à 78% alors que l'orateur a commencé à s'exprimer.

10 - Quand le discours vous est fourni quelques heures avant l'intervention, que préparez-vous en priorité?

Veillez sélectionner entre 1 et 3 réponses.

Les interprètes peuvent choisir 1 à 3 réponses et laisser un commentaire sur la version électronique du questionnaire.

préparation	%
idée principale, position de l'orateur	81%
noms, titres, chiffres, dates	78%
expressions idiomatiques, proverbes et citations	71%
syntaxe, liens entre les idées	32%
autres	20%

Quelques heures avant d'interpréter, 33 répondants utilisent surtout le texte pour connaître l'idée principale ou la position de l'orateur (81%). En deuxième position arrivent les noms, chiffres, titres et dates pour 32 interprètes (78%). Les expressions idiomatiques, proverbes et citations arrivent au troisième rang avec 29 réponses (71%). Viennent ensuite la syntaxe et les liens entre les idées, choisis par 13 interprètes (32%). En dernière position se trouve la rubrique « autres » : sigles, mots difficiles à traduire, acronymes, « passages où le raisonnement n'est pas simple ».

11 - Quand le discours vous est fourni quelques minutes avant l'intervention, que préparez-vous en priorité?

Veillez sélectionner entre 1 et 3 réponses.

Là aussi, les interprètes peuvent sélectionner jusqu'à trois réponses. Le scénario temporel a changé : il s'agit de savoir ce que les interprètes préparent en priorité quand ils n'ont que très peu de temps. Les priorités changent :

préparation	%
noms, titres, chiffres, dates	68%
idée principale, position de l'orateur	59%
expressions idiomatiques, proverbes et citations	49%
syntaxe, liens entre les idées	27%
autres	12%

- en première position, les noms, les titres, les chiffres, les dates, choisis par 28 interprètes (68%) ;

- en deuxième position, l'idée principale, la position de l'orateur : 24 réponses soit 59% ;

- en troisième position, les expressions idiomatiques, les proverbes et les citations, choisis par 20 interprètes (49%).

Quant à la syntaxe et au lien entre les idées, ils sont choisis par 11 interprètes (27%).

Enfin vient la rubrique « autres » avec 5 réponses (12%). Y figurent les sigles, le début et la fin du discours ou encore la seule conclusion du discours.

12 - Quand le discours vous a été transmis alors que l'orateur commence ou a commencé à s'exprimer, en quoi vous est-il utile pour interpréter?

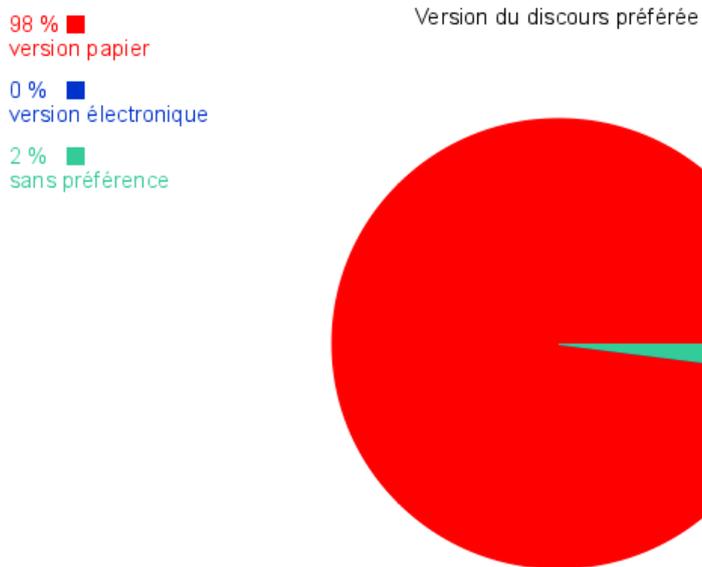
5% déclarent ne pas l'utiliser dans ce cas de figure.

Les réponses à cette question sont particulièrement intéressantes car il s'agit de commentaires libres. On peut cependant dégager certains éléments qui reviennent souvent et peuvent être quantifiés.

éléments utiles	nombre d'occurrences
chiffres	23
noms propres	13
dates	12
mieux suivre le discours, avoir des repères	6
gérer la vitesse de l'orateur	4
syntaxe, gérer les phrases de l'orateur	3
sigles et abréviations	3
vue d'ensemble, longueur du texte	2
gérer l'accent et la prononciation de l'auteur	2
position de l'orateur	2
références nationales	1
éléments d'une liste	1
supprimer ce qui peut l'être	1

13 - Si vous avez le choix, préférez-vous :

Les interprètes plébiscitent le papier à 98%. Aucun ne privilégie la version électronique du discours par rapport à sa version papier.

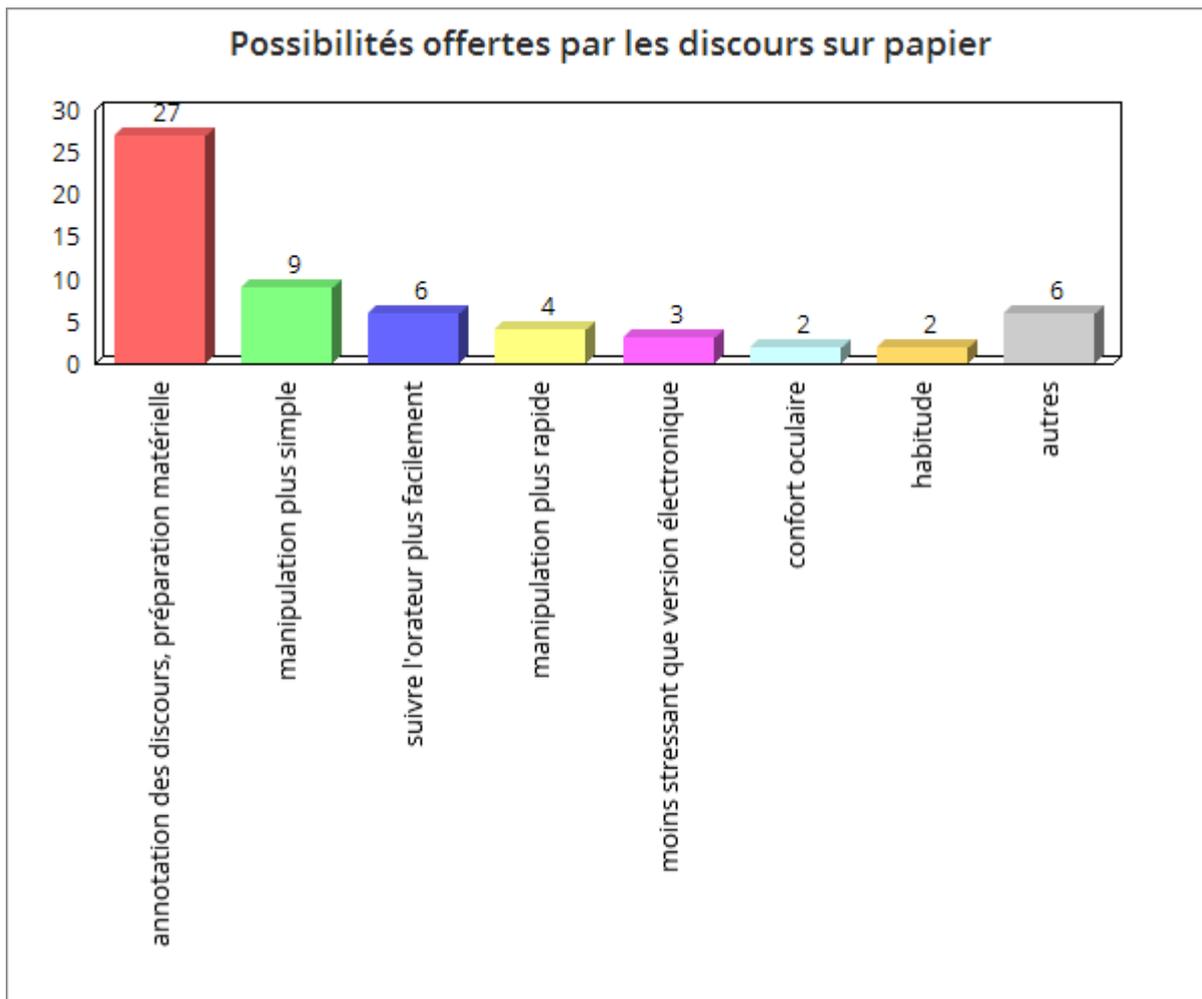


14 - Pourquoi?

Le seul interprète n'ayant pas de préférence particulière n'explique pas sa position.

Les interprètes préfèrent le papier pour les possibilités de préparation qu'il offre.

Le graphique qui suit recense les possibilités de préparation des discours sur papier citées par les interprètes (en nombre d'occurrences).

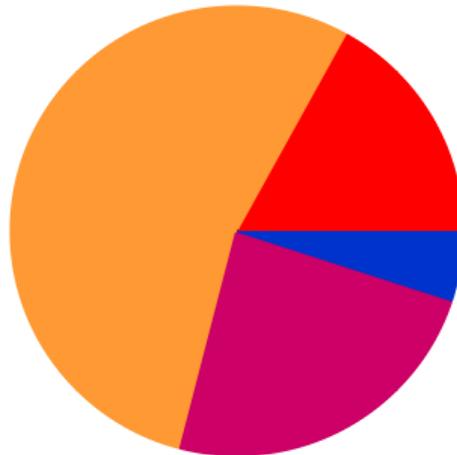


(détail des réponses « autres » en annexe)

15 - Le système de transmission électronique des discours est :

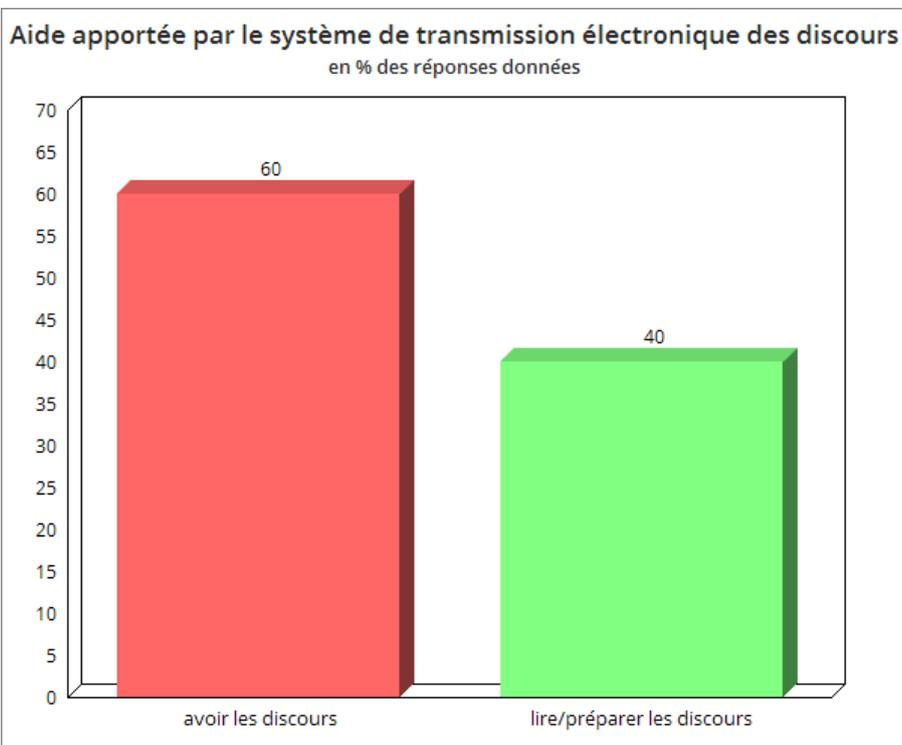
17 % ■ très satisfaisant
54 % ■ satisfaisant
24 % ■ moyennement satisfaisant
5 % ■ insatisfaisant
0 % ■ très insatisfaisant

Système de transmission électronique des discours



Globalement, les interprètes sont satisfaits du système de transmission des discours électroniques, à 95%. Aucun interprète ne le trouve très insatisfaisant.

Sur le questionnaire papier, certains ont ajouté des commentaires sur l'aide apportée par le système de transmission électronique des discours :



Le système permet d'augmenter les chances de recevoir un exemplaire du discours avant qu'il ne soit prononcé et avant son impression et distribution dans les cabines par le secrétariat.

16 - Que suggérez-vous pour améliorer le système de transmission des discours par voie électronique?

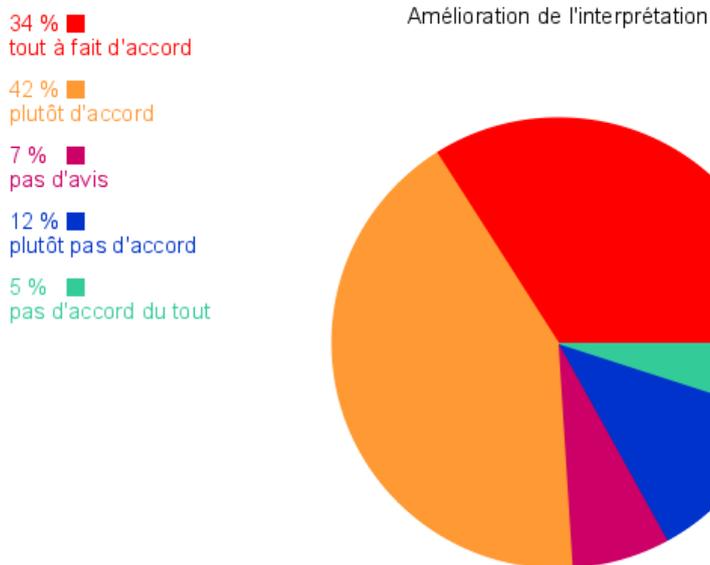
Au total, 28 réponses ont été apportées, soit un taux de réponse d'environ 69%. Le détail des réponses se trouve en annexe. Trois interprètes ne proposent rien, l'un précisant même que le système « est parfait comme il est. » Ces propositions font l'objet d'une présentation plus approfondie et d'une discussion dans la partie suivante. Le tableau suivant récapitule les demandes des interprètes.

Requêtes	Nombre d'occurrences
Champ « objet » plus clair	11
Envoi pensé dans le temps	8
Création d'un portail/site Internet	4
Regroupement des discours	4
Un seul exemplaire de chaque discours	2
Eviter l'envoi de courriels avec plusieurs pièces jointes	2
Connaître son affectation à l'avance	2
Sensibiliser les orateurs aux besoins des interprètes	2
Transmission de la liste des orateurs	1
Transmission obligatoire du discours sur papier	1

17 - Les nouvelles technologies (Internet, ordinateur portable, smartphone...) vous permettent-elles une préparation plus efficace?

95% des interprètes sondés estiment que les nouvelles technologies leur permettent de se préparer plus efficacement : « tout à fait » pour 83% d'entre eux et « plutôt » pour 12%. Ils ne sont que 5% à estimer que les nouvelles technologies ne leur permettent pas vraiment de mieux se préparer.

18 - La transmission électronique des discours préparés permet d'en améliorer l'interprétation :

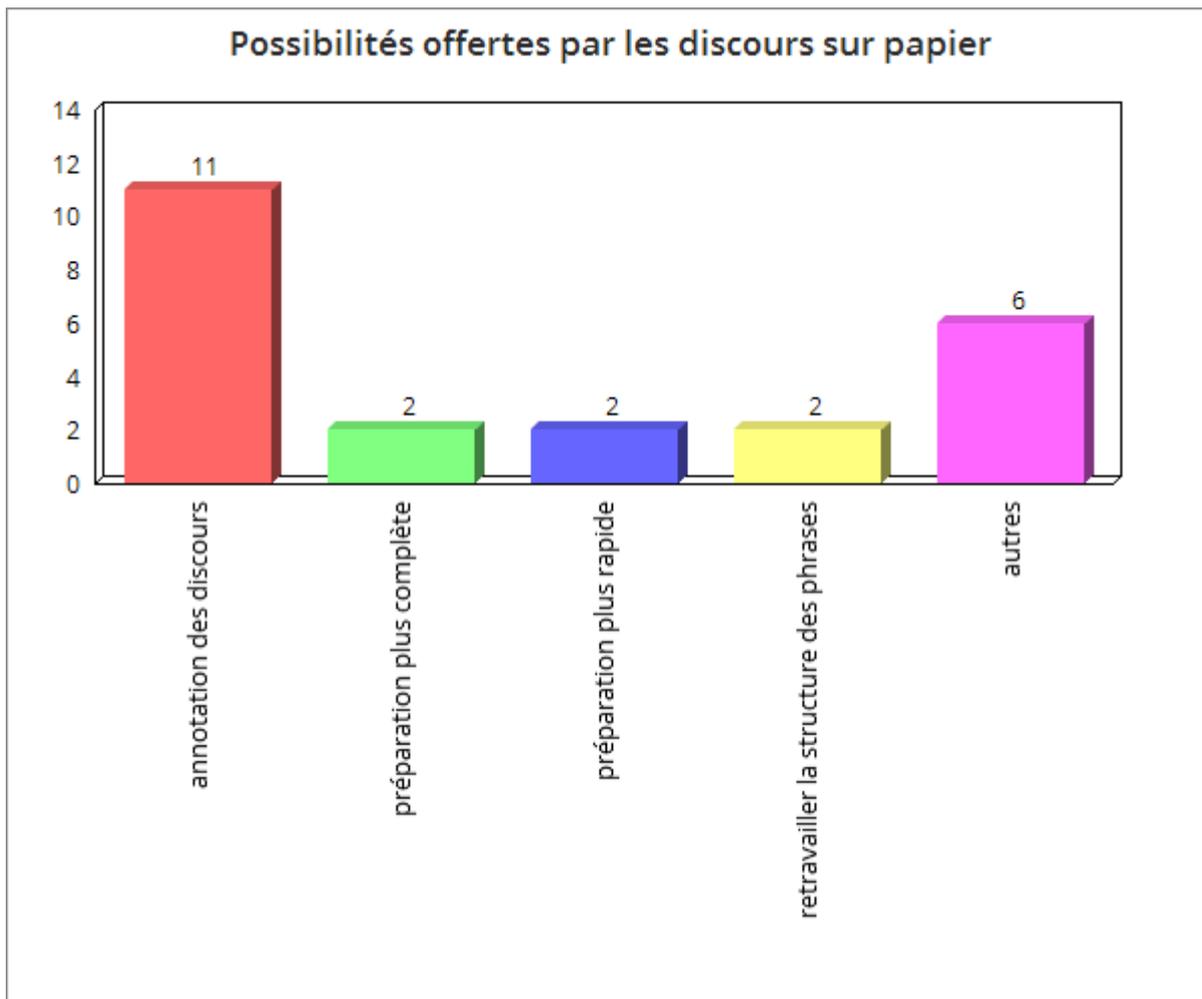


Les interprètes estiment à 76% que la transmission électronique des discours préparés permet d'en améliorer l'interprétation.

19 - Votre préparation varie-t-elle en fonction du support (exemplaire papier/version électronique)?

Merci d'apporter des précisions.

La préparation des discours varie selon le support pour 81% des interprètes interrogés. Au total, ils ont rédigé 22 commentaires et se montrent particulièrement prolixes sur les possibilités qu'offre le papier. Le tableau qui suit recense ces différentes possibilités (nombre d'occurrences).



(détail des réponses « autres » en annexe)

Seul un interprète estime que les discours transmis par voie électronique lui permettent une « préparation moins immédiate, plus approfondie » à condition de disposer du temps nécessaire. Les autres commentaires portent uniquement sur les possibilités offertes par le papier.

20 - Dans votre vie privée, vous utilisez :

81 % ■
tous les jours

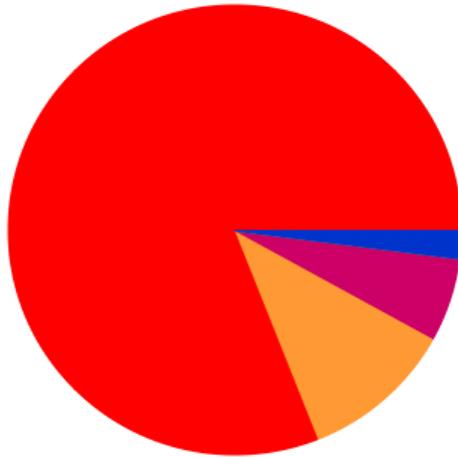
11 % ■
souvent

6 % ■
parfois

0 % ■
jamais

2 % ■
rarement

Utilisation d'un ordinateur



64 % ■
tous les jours

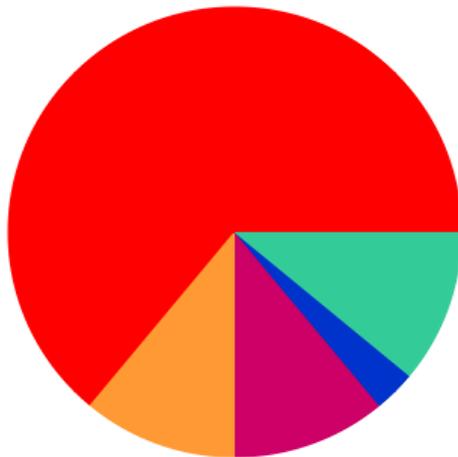
11 % ■
souvent

11 % ■
parfois

3 % ■
rarement

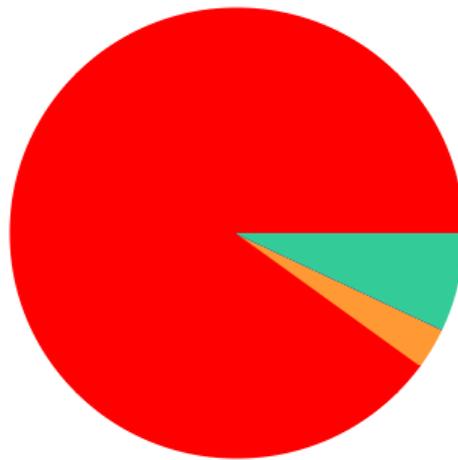
11 % ■
jamais

Utilisation d'une tablette



90 % ■ tous les jours
 3 % ■ souvent
 0 % ■ parfois
 0 % ■ rarement
 7 % ■ jamais

Utilisation d'un smartphone



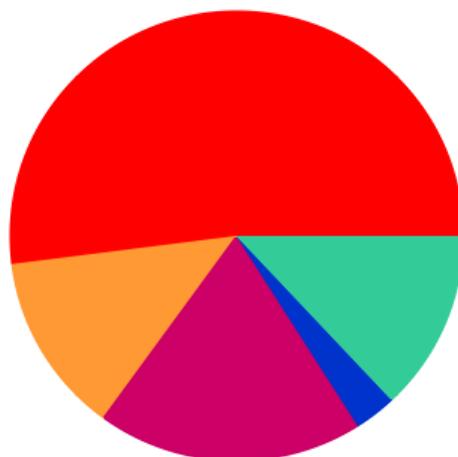
Cette question, de même que la suivante, appelait une réponse obligatoire pour chaque appareil dans le cadre de l'enquête en ligne LimeSurvey. Cependant, du fait du recours aux questionnaires papier, il manque des réponses : 3 concernant l'utilisation de l'ordinateur, 4 concernant la tablette et une absence totale de réponse. Les pourcentages ont été calculés en tenant compte du nombre de réponses effectivement données.

Le smartphone est privilégié par les interprètes dans leur vie quotidienne, suivi par l'ordinateur.

21 - En cabine, vous utilisez :

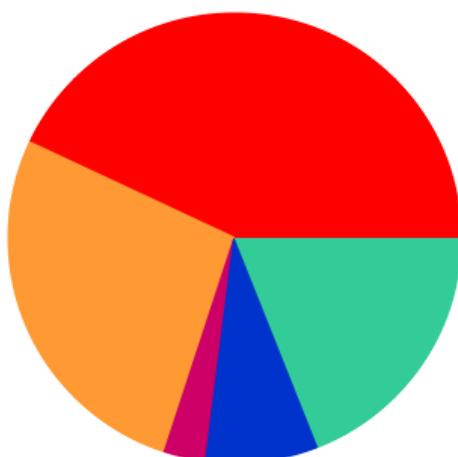
52 % ■ toujours
 13 % ■ souvent
 19 % ■ parfois
 3 % ■ rarement
 13 % ■ jamais

Utilisation d'un ordinateur



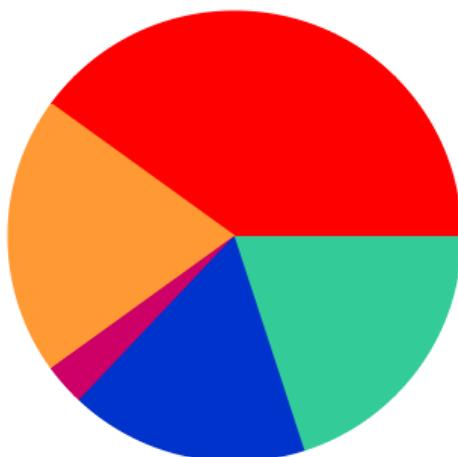
43 % ■ toujours
27 % ■ souvent
3 % ■ parfois
8 % ■ rarement
19 % ■ jamais

Utilisation d'une tablette



40 % ■ toujours
20 % ■ souvent
3 % ■ parfois
17 % ■ rarement
20 % ■ jamais

Utilisation d'un smartphone



Il manque 9 réponses concernant l'utilisation de l'ordinateur, 3 pour la tablette, 5 pour le smartphone et il y a une absence totale de réponse (concernant les trois appareils). En cabine, l'appareil le plus utilisé est l'ordinateur, suivi de la tablette puis du smartphone.

22 - Voici comment j'évalue mes compétences en matière de nouvelles technologies :

A en juger d'après l'échantillon sondé, les interprètes soient une catégorie technophile de la population, convaincue de l'utilité des nouvelles technologies dans le cadre de leur profession et prête à consacrer du temps à les maîtriser. Aucun interprète ne s'estime inexpérimenté. Seuls 3 (7% des répondants) se disent « peu expérimentés ». La grande majorité (73%) s'estime expérimentée (56%) ou très expérimentée (17%).

23 - Avez-vous expérimenté un système de transmission électronique des discours dans une autre organisation que le BIT?

20 interprètes ont fait l'expérience d'un système de transmission électronique des discours dans une autre organisation que le BIT (49%) et 21 non (51%).

24 - Si vous avez répondu oui à la question précédente, merci de nommer l'organisation/les organisations en question.

UIT Union Internationale des Télécommunications	citée 6 fois
OMS Organisation Mondiale de la Santé	5
UPU Union Postale Universelle	5
Parlement européen	3
Conseil de l'Europe	2
OMM Organisation Météorologique Mondiale	2
OMPI Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle	2
ONU Organisation des Nations Unies	2
Marché privé	2
Autres	8

(détail des réponses « autres » en annexe)

Commentaires généraux sur la transmission électronique/sur papier des discours :

Cette dernière rubrique permet aux interprètes de s'exprimer librement. Au total, 23 commentaires ont été apportés. Cette section du questionnaire sera analysée dans le chapitre suivant.

7-DISCUSSION

7.1 Constats

De l'analyse des réponses apportées au questionnaire, il ressort que les interprètes sont globalement satisfaits du système de transmission électronique des discours mais qu'il présente des points à améliorer. Nombreux sont les interprètes qui soulignent que la transmission électronique des discours doit venir en appont et en amont de la fourniture des discours sur papier, considérée comme le cas de figure idéal.

Cette question est importante car la simultanée avec texte représente environ la moitié de l'activité des interprètes ayant répondu au questionnaire, y compris quand ils ne sont pas affectés au BIT. Les interprètes, dans leur très grande majorité, utilisent le discours quand il leur est communiqué, même si l'orateur est déjà en train de s'exprimer au moment où le discours arrive. Il est donc crucial de leur transmettre ces discours, de préférence à l'avance pour pouvoir préparer leur interprétation.

7.1.1 Questions 1 à 6, 17, 20, 21 et 22

Les réponses nous permettent de recueillir des données sur la population d'interprètes ayant répondu au questionnaire.

Les interprètes sont dans leur grande majorité favorables aux nouvelles technologies, considérées comme une aide dans le cadre de leur profession, voire comme « indispensables » (question 17). Ils y ont recours fréquemment, tant dans leur vie quotidienne qu'en cabine (questions 20 et 21). La formulation des questions ne permet cependant pas de connaître le pourcentage d'interprètes n'utilisant aucun appareil en cabine. Les interprètes s'estiment, à 73%, expérimentés ou très expérimentés dans le domaine des nouvelles technologies (question 22). Leur penchant pour les discours sur papier ne peut donc être attribué à une éventuelle « technophobie ».

Les nouvelles technologies sont, aux dires d'un interprète, « indispensables ! » Il n'est plus nécessaire de « se déplacer à la bibliothèque » pour faire les recherches et la transmission préalable de différents documents s'en trouve facilitée. Un interprète précise : « le site web de l'organisation où l'on travaille et les dictionnaires on line sont les meilleurs outils. »

7.1.2 Questions 6 et 7

83% des interprètes ont suivi un entraînement à la simultanée avec texte pendant leur formation. Cela met en lumière, de la part du monde universitaire et professionnel, la reconnaissance de la nécessité d'une formation à cet exercice spécifique, d'autant plus qu'elle représente 20 à 80 % du temps d'interprétation des professionnels concernés par notre enquête.

Cette enquête de satisfaction sur le fonctionnement du système de transmission électronique des discours a par conséquent toute son utilité, dans la mesure où la simultanée avec texte ne constitue pas une occupation mineure pour les interprètes.

7.1.3 Questions 8 et 9

Dans leur immense majorité, les interprètes utilisent le discours au moment de l'interpréter : 71% « toujours » et 27% « souvent », au total 98%. Ils utilisent ce discours quel que soit le moment où il leur est transmis. Ils sont même 78% à l'utiliser alors que l'orateur a déjà commencé son allocution.

Il peut sembler paradoxal que les interprètes utilisent davantage le texte quand il leur est fourni quelques minutes à l'avance plutôt que quelques heures à l'avance. Cependant, n'oublions pas que les interprètes ne connaissent leur affectation bien souvent qu'une demi-journée à l'avance, ce qui n'encourage guère à préparer des discours qu'ils n'auront peut-être pas à interpréter. En revanche, s'ils l'utilisent quand il leur est fourni quelques minutes avant, c'est qu'ils se trouvent déjà en cabine, prêts à interpréter, et que le discours leur a été apporté ou qu'ils viennent d'en constater l'arrivée sur leur boîte mail. Un interprète précise d'ailleurs que, sauf au BIT, il est « rarissime » que le texte soit fourni quelques heures à l'avance.

7.1.4 Questions 10, 11 et 12

Les discours permettent essentiellement de dégager l'idée principale de l'orateur, le message qu'il souhaite transmettre et de repérer noms, titres, chiffres, dates, qui peuvent poser problème et sont indispensables à la précision de l'interprétation. Ils sont également très utiles pour les expressions idiomatiques, proverbes et citations, pour lesquels il peut être difficile de trouver rapidement des équivalents. Quand le discours est transmis alors que l'orateur a déjà commencé à s'exprimer, il ne peut guère être utilisé pour comprendre sa position générale, faute de temps pour l'interprète de survoler le texte.

Quelques heures avant d'interpréter, 33 répondants utilisent surtout le texte pour connaître l'idée principale ou la position de l'orateur (81%). Ils sont 11 à préciser que c'est pour eux le premier aspect à considérer ; un interprète déclare que le texte lui sert de « boussole ».

Quand ils n'ont que très peu de temps, les priorités changent : ils choisissent à 68% de se concentrer d'abord sur les noms, les titres, les chiffres, les dates. Quand les interprètes ont peu de temps devant eux, il semble probablement plus facile de se concentrer sur ces éléments vite repérables que de s'attacher à dégager très vite le fil conducteur du discours.

Si l'approche des interprètes varie en fonction du temps qui est à leur disposition, il ressort cependant des réponses apportées que les trois priorités sont 1) l'idée principale et la position de l'orateur, 2) les noms, titres, chiffres et dates et 3) les expressions idiomatiques, proverbes et citations.

Si l'orateur a déjà commencé à s'exprimer, le texte est particulièrement utile pour les éléments tels que chiffres, titres, dates, noms, cités à de nombreuses reprises. Certains de ces éléments sont repérables assez aisément dans le discours et représentent, par ailleurs, des difficultés classiques de l'interprétation (Seeber, 2015), notamment les nombres (Mazza, 2001).

95% des interprètes utilisent le discours alors même que l'orateur a commencé à s'exprimer. Certains interprètes mettent l'accent sur l'aide supplémentaire qu'il constitue par rapport à la seule écoute de l'orateur : « Si je rattrape rapidement l'endroit du discours où nous en sommes, l'avantage est que je peux disposer de deux supports (audio + visuel) au lieu d'un seul support (audio). »

Un interprète insiste sur la spécificité du discours lu par rapport au discours improvisé : « Un texte lu n'est pas un discours parlé. Traduire un texte oralement nécessite d'avoir le texte. Sans texte, c'est possible mais beaucoup plus difficile et fatigant. » Disposer du texte peut aussi donner un sentiment de sécurité (cité par un interprète).

Il est aussi une aide à la collaboration en cabine. Il offre en effet « la possibilité [...] de séparer le discours en deux et de confier la deuxième moitié au collègue pour qu'il reprenne en ayant, lui, pu préparer ! »

Cette question ouverte, appelant des commentaires de la part des interprètes, met en évidence des difficultés courantes de l'interprétation qui peuvent être atténuées par la mise à disposition des discours : la vitesse de l'orateur, son éventuel accent, le problème que représentent les listes, souvent débitées à vive allure...

7.1.5 Questions 13, 14, 15, 18 et 19

Les interprètes sont satisfaits à 95% du système de transmission électronique des discours (question 15). 76% estiment que ce système permet d'améliorer l'interprétation des discours (question 18). Cependant, si on leur donne le choix, 98% des répondants préfèrent le papier (question 13). A 81%, les interprètes préparent différemment le discours selon le support (question 19).

Les interprètes préfèrent le discours sur papier pour toutes les possibilités de préparation qu'il offre (question 14). Ils donnent de nombreux exemples de préparation du texte : annoter, souligner, surligner, rayer, écrire en surimpression, ajouter des flèches de renvoi, entourer les liens connecteurs, couper les phrases, séparer des idées, ajouter des commentaires, développer des sigles, mettre en relief les mots-clés, reformuler..., en somme « fournir une aide à l'interprétation par des signes graphiques. » « La version papier reste la plus utile en cabine parce qu'il est possible de l'annoter, de la marquer ou surligner de façon plus visible qu'à l'écran. »

La manipulation des discours papier est considérée plus simple : leur « manipulation est plus simple/rapide et nécessite moins d'attention que la version électronique (temps d'ouverture du

fichier, défilement trop rapide ou pas assez, etc). » On peut les feuilleter, retourner en arrière... Pas besoin de cliquer plusieurs fois pour y accéder.

Les discours papier sont également plus faciles à classer et à retrouver au moment opportun : « Le papier est plus facile à classer (quelle langue, quel point à l'ordre du jour....). » Ils semblent plus pratiques pour suivre l'orateur : « le papier me semble plus facile à manier, notamment lorsque l'on essaie d'anticiper la suite du discours, que l'on avance dans la lecture tout en interprétant », « facilité de passer d'une page à l'autre si l'orateur ne suit pas son texte »...

De fait, la transmission des discours par voie électronique semble parfois induire un stress supplémentaire. Pour un interprète, disposer des discours papier « élimine l'inquiétude et la nécessité de vérifier [son] e-mail pendant qu' [il] travaille. » Alors même que l'interprétation simultanée implique par définition d'effectuer plusieurs tâches en même temps, la transmission des discours par voie électronique ajoute d'autres opérations. « Electronique = on doit manipuler son ordinateur en même temps qu'on interprète. Les textes arrivent pendant la séance. On doit - en interprétant - vérifier quels textes sont arrivés, pour quel point de l'ordre du jour, dans quelle langue... tout en continuant à interpréter. »

Ce stress peut être augmenté par le manque de fiabilité du support électronique : « Le support technique n'est pas 100% fiable (batteries, stand-by mode). »

Par ailleurs, le texte papier permet d'avoir très vite une vision d'ensemble, sans avoir besoin de faire défiler le texte.

A 95%, les interprètes trouvent le système de transmission électronique des discours satisfaisant (question 15). Sur les 15 commentaires recueillis, 7 insistent sur le fait que cela permet de disposer des discours, surtout s'ils ne sont pas (ou pas encore) disponibles en version papier. L'un d'eux précise : « L'avantage du système est que les discours sont aussi [présentation respectée] imprimés quand le bureau les reçoit. Un système sans ce support papier serait seulement moyennement satisfaisant. » Un autre ajoute : « La transmission des discours électroniques est utile parce qu'elle encourage les délégués à transmettre leur discours et donc rend possible de nous fournir les copies en papier. » L'arrivée des discours sur boîte mail est immédiate et peut être cruciale quand l'interprète sait qu'une déclaration importante est sur le point d'être prononcée, concernant par exemple un changement de position sur une question fondamentale.

L'impression qui se dégage de ces commentaires est que le papier est le support privilégié : « si nous ne les recevons pas en papier, c'est toujours un support pour interpréter », « avoir le discours sous quelque forme que ce soit est toujours mieux que de ne pas l'avoir. » Il semble que ce soit la transmission des discours qui soit plébiscitée, bien plus que leur transmission sous forme électronique, considérée bien souvent comme un pis-aller. Un autre commentaire semble confirmer cette impression : « si nous recevons le discours suffisamment à l'avance, c'est très utile, mais pas autant que la version papier à mon avis. »

La transmission préalable des discours permet de les préparer ou de les lire. En ce qui concerne la préparation, il peut s'agir de préparation terminologique et d'ajout de termes au glossaire. Les interprètes peuvent aussi avoir une idée d'ensemble des réunions en cours : « [le système de transmission électronique des discours] « permet de prendre connaissance de l'idée générale des discours avant la séance, de préparer éventuellement ceux dont je suis à peu près sûre que je les interpréterai, et l'ensemble des discours reçus laisse présager du climat qui prévaudra au cours de la séance » ou encore de « savoir de quoi on a parlé lors des réunions précédentes de [la] commission. » En effet, lors de la plénière ou des commissions techniques, les interprètes travaillent pour chacun des trois groupes tour à tour (gouvernements, employeurs, travailleurs). La réception de tous les discours permet de surmonter une inévitable discontinuité dans leur travail due à la rotation sur les différents groupes représentés du fait de la structure tripartite de l'OIT et de suivre le déroulement des débats. Les interprètes se sentent ainsi davantage impliqués dans le travail de la commission ou de la plénière, selon M. Newton.

Un interprète considère que cette transmission électronique des discours constitue

un stress supplémentaire. Il faut surveiller sa boîte mail alors qu'on doit interpréter. Les textes arrivent soit longtemps à l'avance et sont noyés dans la masse de 35 mails reçus ou alors ils sont reçus quelques minutes avant d'être lus. Il faut constamment vérifier sa boîte mail pour voir s'il y a quelque chose qui nous concerne.

Un autre interprète relève qu'il est difficile de préparer les discours dans la mesure où les interprètes ne connaissent pas suffisamment à l'avance leur affectation, ce qui ne leur permet pas de savoir quels discours ils sont susceptibles d'interpréter. Mais ceci est un autre problème.

Les interprètes semblent considérer que la transmission des discours par voie électronique permet surtout - et presque uniquement - leur lecture (4 occurrences, question 19) : « lecture seule [sur support électronique] contre marquage, annotations [sur papier] », « version électronique : je lis le texte et m'imprègne du contenu », « [sur écran] on peut tout au plus prendre connaissance du texte », « avec une version électronique je lis seulement le texte. »

Quand il est question de la version électronique des discours, il est surtout question de ce qu'il n'est pas possible de faire : « on ne peut pas écrire les commentaires, ou variantes d'interprétation avec une tablette », « pas de préparation possible sur écran [...], il est impossible de [marquer le texte] pour faire ressortir les structures syntaxiques, etc. »

Parfois, les interprètes finissent par recourir au papier : « Si c'est électronique j'essaie de l'imprimer. Pour la version électronique, j'aurais tendance à noter séparément sur papier les choses importantes. »

De plus, certains interprètes préfèrent garder leur ordinateur, leur tablette ou leur smartphone pour faire des recherches en cabine, notamment consulter leur glossaire, chercher un mot non connu... Il y a aussi, peut-être, la force de l'habitude, à ne pas négliger si on sait que les interprètes en question ont en moyenne 20 ans d'expérience et n'ont pas été immergés dans un environnement numérique dès leur plus jeune âge

Un tableau récapitule les caractéristiques des discours sur papier ou transmis par mail, telles qu'elles se dégagent des commentaires des interprètes (question 19) :

Discours sur papier	Discours transmis par mail
2 supports au lieu d'un : audio (l'orateur) et visuel (le discours)	
<ul style="list-style-type: none"> - préparation plus simple, plus rapide, plus complète - possibilité d'annoter le discours, écrire dessus, surligner, retravailler la structure des phrases ... 	<ul style="list-style-type: none"> - préparation sur écran plus difficile - bien souvent, recours à l'impression du discours pour pouvoir le préparer
<ul style="list-style-type: none"> - plus simple et plus rapide à manipuler - possibilité de feuilleter, retourner en arrière... facilement 	<ul style="list-style-type: none"> - le temps d'ouverture du fichier peut être long - le défilement du discours peut être trop rapide ou pas assez
avoir une vue d'ensemble du discours, de sa structure	vue d'ensemble plus difficile à visualiser sur ordinateur
plus facile à classer et à retrouver le moment venu	<ul style="list-style-type: none"> - les discours arrivent sur la boîte mail sans que le champ « objet » ne soit toujours clair - au moment de l'interprétation, plusieurs opérations à accomplir pour retrouver le bon discours
<ul style="list-style-type: none"> - moins stressant - plus fiable, à l'abri des aléas techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - nécessité de vérifier sa boîte mail pendant l'interprétation pour retrouver le discours ou, voir s'il est arrivé - le wifi peut être indisponible, la batterie être épuisée, l'écran peut se mettre en veille...
plus facile pour comparer différentes versions linguistiques d'un même discours	/
moins fatigant pour les yeux	fatigue oculaire accrue
plus pratique pour collaborer avec le concubin	/

7.1.6 Questions 23 et 24

Près de la moitié des interprètes interrogés ont expérimenté un système de transmission électronique des discours dans une autre organisation que le BIT. Cela peut éventuellement les aider à répondre à la question 16 (suggestions pour améliorer le système), leur permettre d'en tirer des enseignements afin de remédier aux dysfonctionnements actuels du système de transmission électronique des discours.

7.1.7 Commentaires

Cette rubrique permet une libre expression des interprètes.

Six interprètes soulignent que la transmission électronique des discours est un plus : « c'est un outil très apprécié qui nous a sauvés plus d'une fois », « grande utilité pour les interprètes : améliore la qualité de l'interprétation pour les orateurs difficiles, rapides, qui ont un accent etc. »... Deux interprètes estiment qu'elle doit prendre plus de place : « comme professionnels de la communication, il faut s'habituer aux nouveaux "supports textuels". Je vois beaucoup d'opposition et de refus, c'est bizarre. » Un autre commentaire va dans le même sens, tout en soulignant les dysfonctionnements du système actuel :

A mon avis, la transmission électronique des discours est à privilégier pour des raisons environnementales. Mais il faut qu'elle soit efficace et bien pensée. Recevoir des dizaines de discours en vrac par mail n'est pas efficace, car trop souvent les discours (lorsque l'on arrive à identifier lors de quelle réunion/séance ils seront lus, ce qui n'est pas toujours évident) ne nous concernent pas. Jusqu'à présent, au BIT, la transmission sur papier fonctionne mieux que la transmission électronique (plus efficace et plus fiable).

Certains interprètes soulignent, parfois avec une certaine exaspération, que le système tel qu'il fonctionne actuellement demande beaucoup d'attention, attention déjà monopolisée par l'interprétation elle-même :

L'interprétation de conférence est une activité complexe qui demande beaucoup de concentration. Devoir manipuler un ordinateur PENDANT qu'on interprète, pour chercher des textes qui ne correspondent généralement pas à ce qu'on cherche est usant. Devoir constamment refaire son login avant d'accéder aux éventuels textes est un obstacle et une démarche supplémentaire. Il est exclu que je lise des discours sur mon smartphone. Il est également exclu que j'imprime 50 pages/jour dont 10% seulement me seront utiles (parce que ne correspondant pas à ma séance ou parce que tombant sur la 1/2h de mon/ma collègue. Il n'est pas rare de recevoir les discours après qu'ils ont été prononcés (tant papier qu'électroniques).

Les réticences sont d'ailleurs souvent dues aux problèmes que présente le système actuel. Des suggestions sont formulées : « je trouverai plus efficace d'avoir un lien qui renvoie à un site où seraient postés les documents, par thèmes/séances. L'interprète pourrait ainsi aller consulter les documents pertinents pour la séance où il va travailler. » « Comme indiqué sous « améliorations », il faut ajouter une référence facilement identifiable comme sujet de l'envoi, cela économiserait beaucoup de temps et rendrait cet exercice bien plus utile ! » « Si l'on avait une liste d'orateurs, la préparation en serait facilitée. »

Les interprètes apprécient d'avoir une chance supplémentaire de recevoir les discours. Ils sont nombreux, néanmoins, à préférer disposer de la version papier : « plus de chances de recevoir les discours mais il faut toujours une copie écrite », « je crois que la transmission électronique ne devrait pas remplacer celle des documents en papier, si possible », « la transmission électronique

doit précéder la transmission des discours imprimés. Elle ne doit en aucun cas la remplacer », la « transmission électronique (discours au BIT) est une aide supplémentaire [souligné par l'interprète] fantastique pour une préparation à l'avance ou au cas où la version papier n'arrive pas trop tard. »

Les deux supports ne présentent pas les mêmes avantages et peuvent être utilisés différemment : « Voie électronique excellente pour préparation préalable. Sur papier essentielle pour l'interprétation en cabine. » Un interprète est catégorique, estimant « indispensable » d'avoir « tous les documents + discours sur PAPIER » [présentation respectée].

Ajoutons que deux interprètes déplorent que les discours improvisés se raréfient : « disposer des discours représente une aide très précieuse. Mais les interventions improvisées restent toujours plus agréables à interpréter », « dommage que les orateurs ne soient plus en mesure de parler sans texte ! » Cette tendance a été également remarquée par le chef-interprète, M. Newton, et soulignée par Setton et Motta (2007).

Un interprète se montre particulièrement critique par rapport à la dématérialisation des documents :

Le « paperless » est un faux problème. C'est un oreiller de paresse pour les organisations et une manière simpliste de faire de petites économies. Je ne crois pas aux gains « écologiques » (les échanges de mails consomment aussi beaucoup d'énergie). Pour les interprètes, le système de distribution sur papier, avec un personnel et des moyens techniques suffisants, est beaucoup plus efficace. Je soupçonne que la plupart des délégués, quand les documents n'existent que sur Internet, ne les lisent plus vraiment. Comme dans bien des domaines, le « progrès informatique » dissimule une vraie régression dans la manière de travailler et de réfléchir et représente une grosse perte de temps.

En somme, le système de transmission électronique des discours est apprécié mais surtout en renfort du papier, qui reste le support privilégié. D'après les données recueillies, il ne s'agit pas là d'une réaction de rejet engendrée par une inaptitude des interprètes à s'adapter aux mutations du monde en général et du monde du travail en particulier. En effet, ils sont une grande majorité à apprécier les nouvelles technologies et l'aide qu'elles leur apportent, à utiliser au quotidien ordinateurs, tablettes et smartphones et à avoir acquis un niveau de compétences élevé en matière de nouvelles technologies.

Si le papier jouit d'une telle faveur, cela semble essentiellement dû aux possibilités que le papier offre aux interprètes en matière de préparation et travail en cabine.

7.2 Propositions

Grâce à la question 16 permettant aux interprètes de formuler des propositions pour améliorer le système de transmission électronique des discours et, dans une moindre mesure, la rubrique « Commentaires généraux », les interprètes ont pu formuler des propositions pour améliorer le système.

Le constat est que les courriels arrivent en vrac et en nombre sur la boîte mail des interprètes, qui doivent ouvrir la/les pièces jointes pour prendre connaissance du contenu des discours et voir s'ils leur seront utiles pendant leur temps en cabine. Ces opérations sont longues et fastidieuses ; il est malaisé de garder un œil sur sa boîte de réception pour surveiller l'arrivée éventuelle d'un discours sur le point d'être prononcé tout en continuant à interpréter, activité cognitive qui nécessite déjà une extrême concentration.

Trois propositions principales sont formulées par les interprètes. Nous ne reviendrons pas ici sur l'intégralité des propositions, qui figurent en annexe (question 16, données brutes).

7.2.1 Un champ « objet » plus clair (11 demandes)

Devraient y figurer les mentions suivantes :

- section concernée, commission, plénière... quand il s'agit de la Conférence ;
- point de l'ordre du jour en question ;
- délégué gouvernemental, des employeurs ou des travailleurs ; pour quel pays : identification claire de l'orateur ;
- préciser s'il s'agit d'une nouvelle version d'un discours précédemment transmis ;
- pas de libellé trompeur, par exemple pas de titre en français alors que le discours est en anglais.

7.2.2 Une meilleure transmission des discours dans le temps (8 demandes)

Certains souhaitent que les discours arrivent plus tôt pour avoir le temps de les préparer. Ils soulignent qu'il est inutile d'envoyer les discours qui ont déjà été prononcés, voire ceux qui sont en train d'être prononcés. A cet égard, précisons que ce n'est pas, cependant, l'opinion de la majorité des interprètes, qui souhaitent avoir le discours même si l'orateur a commencé son intervention.

D'aucuns ne souhaitent pas recevoir les discours du lendemain, « qui surchargent le système. »

Une solution pourrait être de n'envoyer que les discours correspondant à l'ordre du jour et peu de temps avant la réunion concernée. Le tri serait plus facile pour les interprètes mais le temps de préparation serait réduit. Le fait est qu'il existe déjà des règles précises concernant la transmission

électronique des discours. Elles sont communiquées aux délégués, qui ne semblent pas toujours les appliquer.

7.2.3 La création d'un site ou portail Internet spécifique et le regroupement des discours (8 demandes)

Quatre interprètes proposent la création d'un portail Internet, quatre autres le regroupement des discours selon certains critères. Ces deux propositions nous semblent aller dans le même sens. Sur un site, les discours pourraient être classés par exemple par section ; les interprètes y récupéreraient les discours qui les intéressent (système Pull). On peut aussi concevoir un classement par date, réunion, point à l'ordre du jour...Les discours prononcés seraient supprimés automatiquement.

Un système de ce type existe au Parlement européen. L'interprète dispose d'un mot de passe pour se connecter au site et accède aux discours qui l'intéressent. Par ailleurs, les discours présentent un champ « Objet » clair, permettant une recherche plus rapide du « bon » discours. Au fur et à mesure qu'ils sont prononcés, les discours sont supprimés. Quand le discours a été révisé, seule reste en ligne la dernière version. Cela évite ainsi des déconvenues à l'interprète. Dans le système en vigueur au BIT, toutes les versions d'un même discours peuvent se retrouver dans la boîte de réception de l'interprète. Deux interprètes ont d'ailleurs formulé le souhait que ne soit pas envoyées différentes versions d'un même discours.

Les boîtes mail des interprètes ne seraient plus surchargées. L'interprète, dès qu'il connaîtrait son affectation, pourrait récupérer les discours qui le concernent. Il n'éprouverait pas d'angoisse en se lançant « à la Recherche du Discours Perdu...et parfois retrouvé. » (Hyvarinen, 2016) Un tel système nécessite un personnel qualifié capable de créer, alimenter et mettre constamment à jour un site de ce type. Un interprète précise : « j'ai conscience que cela demande beaucoup d'investissement. On peut toujours rêver. » Il est vrai que l'OIT et le BIT sont engagés dans une politique de maîtrise des dépenses. C'est ainsi, par exemple, que la durée de la Conférence Internationale du Travail a été portée à deux semaines en juin 2015, au lieu de trois. Néanmoins, le BIT semblait sur le point de s'engager sur cette voie. Dans son mail du 29 octobre 2015, M. Newton mentionne INTERPRET FREEWAY© :

As part of the ongoing modernization efforts of the Interpretation Service, I have been examining the possibility of creating a Gateway for interpreters on the ILO website. [...] the Gateway would allow you to have password-protected access to all of the texts that are coming in from the meeting room, and give you privileged access to other material of use to interpreters.

Précisons que, quelques mois plus tard, la solution privilégiée est la mise en place d'une application pour les réunions, qui comporterait des fonctionnalités réservées aux interprètes.

Un autre moyen de limiter les inconvénients du système actuel serait que les interprètes connaissent à l'avance leur affectation et ne soient destinataires que des discours les concernant. Cependant, cette proposition semble irréaliste, de l'aveu même de l'interprète l'ayant avancée. Un portail permettrait cependant aux interprètes d'accéder aux discours les concernant, sans avoir à créer des listes mail séparées suivant les réunions.

En quelques mots, pour résumer le « message » de cette enquête, nous reprendrons la formulation lapidaire et non dénuée d'humour d'un interprète : « Transmission électronique : système perfectible. [...] Transmission sur papier : système préférable. »

7.3 Limites de l'étude et pistes de recherche

Cette étude aurait gagné à présenter des statistiques sur :

- le nombre de discours transmis sur papier par rapport au nombre total de discours prononcés ;
- le nombre de discours transmis par courriel par rapport au nombre total de discours prononcés ;
- le nombre de discours transmis par ces deux voies par rapport au nombre total de discours prononcés, ce qui permettrait d'évaluer la possibilité pour l'interprète de choisir la modalité qui lui convient le mieux. Rappelons que, d'ores et déjà, la grande majorité des discours transmis par voie électronique sont imprimés et transmis sur papier aux interprètes ;
- le moment de leur transmission, qui peut déterminer si l'interprète l'utilise ou non.

Il s'agit de savoir combien de discours sont effectivement reçus par les interprètes et utilisables en cabine.

Ces statistiques auraient permis de mesurer de manière plus précise l'efficacité du système de transmission des discours, tant sur papier que par voie électronique.

Nous saurions également s'il convient de continuer à sensibiliser les orateurs à la nécessité pour les interprètes de disposer de leurs discours. D'ores et déjà, des consignes précises existent à cet égard, notamment concernant la présentation des discours et leur communication préalable, consignes qui ne sont pas toujours respectées.

Si nous revenons au titre du mémoire, il comporte ces termes : « vers la dématérialisation des documents ». Cela semble suggérer que la transmission électronique des discours n'est qu'une étape vers une plus grande dématérialisation des documents au BIT. Il semblerait, en l'occurrence, qu'un titre plus pertinent serait : « Vers la dématérialisation des documents ? » En effet, si celle-ci est bien en marche au BIT, notamment du fait de la politique PaperSmart, elle ne joue qu'un rôle mineur dans le cas spécifique de la transmission électronique des discours, qui continuent à être transmis sur papier.

A ce jour, à notre connaissance, aucune étude d'ampleur n'a été réalisée sur la dématérialisation des documents et leurs conséquences éventuelles sur les conditions de travail

des interprètes. Il pourrait être intéressant de mener une telle étude à l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), qui fonctionne entièrement en mode « paperless », ou encore à l'UEFA (Union of European Football Associations), où certaines réunions se déroulent sans recours au papier, interprètes et délégués disposant des documents nécessaires sur une tablette (Seeber, 2015).

Dans cette optique, il serait judicieux de prendre en considération le facteur humain, pas seulement les facteurs techniques, ainsi que le souligne Mouzourakis (2000) : « It is probable that it is the human factor and most precisely the limits of human-computer interaction and cognitive interpretation that will provide the boundary conditions for the future, determining what is viable and what is not. » Des conditions d'exercice en mutation et un recours accru aux écrans requièrent une vigilance accrue et une attention à leur effet sur la santé des interprètes : « Health issues are not to be overlooked. Very little is known, for example, about the impacts upon interpreters's physical and mental health of working from a screen for a sustained period of time, except that they are certainly not benign » (Mouzourakis, 2000). L'interprétation à distance, par exemple, prend de plus en plus d'importance, mais comment est-elle vécue par les interprètes?

Des travaux ont déjà été menés sur cette question, qui soulignent les conséquences négatives pour les interprètes : « interpreters report feeling a lack of participation, alienation and loss of concentration as well as increased fatigue and reduced self-perceived quality (Mouzourakis, 2003, 2006) » (cité dans Seeber, 2015, p.91). Il apparaît aussi que les interprètes se fatiguent plus vite et que les 30 minutes habituelles d'interprétation devraient être réduites pour préserver la qualité de l'interprétation (Moser-Mercer, 2003). Cependant, les études de ce type sont déjà anciennes et la situation a certainement évolué à cet égard, comme le souligne Seeber (2015, p.91) :

It is important to keep in mind that the most recent large-scale experiment on remote interpreting was carried out in 2004 at the European Parliament on a population aged 45 years on average. In other words, participating interpreters had little or no experience with technologies such as Skype (released in 2003), Facebook (released in 2004) or Twitter (released in 2006), which by now have become household names and may have influenced the way in which the new generation of interpreters reacts to the virtual environment.

L'avenir dira si, comme le pressentent cet auteur et d'autres (Baigorri-Jalón, 1999, 2004), l'interprétation à distance révolutionnera le monde de l'interprétation comme l'introduction de la simultanée à son époque.

Autant de voies qu'il serait intéressant d'explorer.

8-CONCLUSION

Il apparaît au terme de cette étude que les interprètes travaillant pour le BIT estiment en majorité que le système de transmission électronique des discours fonctionne bien mais préfèrent la communication des discours sur support papier. Cette question des modalités de la transmission des discours peut paraître anecdotique au profane. Il n'en est rien car l'interprétation simultanée avec texte représente une part importante de l'activité de l'interprète. En ce qui concerne le BIT, il existe des règles précises concernant la transmission des discours par les délégués : quand et comment transmettre le discours, que faire figurer dans le champ « objet »... Néanmoins, ces règles ne sont pas toujours appliquées. Cela peut sembler un truisme mais, quel que soit le mode de transmission choisi, il n'a guère d'utilité si les orateurs ne font pas la démarche de transmettre leur discours. Certes, les délégués sont pris par le temps mais peut-être n'ont-ils pas toujours conscience de la spécificité du travail des interprètes et de la nécessité de la préparation pour rendre le meilleur service possible. De leur côté, les interprètes méconnaissent le travail des délégués et leurs contraintes. Une certaine incompréhension mutuelle semble régner. « Comblent le fossé entre la salle de réunion et la cabine » (M. Newton, mail du 13 novembre 2015) s'impose.

Au fond, les interprètes ne souffrent-ils pas d'un manque de (re)connaissance de leur profession bien particulière ? Pour beaucoup, ce qu'ils accomplissent en simultanée relève de l'exploit. Dans le même temps, paradoxalement, le travail préalable nécessaire n'est pas pris en compte ou compris. Ainsi que l'écrit Seeber : « simultaneous interpreting is still the object of misconceptions and is surrounded by popular views and dogmata » (2015, p.79). L'un des grands malentendus concerne la nécessité de se préparer, de disposer de documents – dont les textes des discours - à l'avance, perçus par certains comme une « tricherie » (Kremer, 2016).

D'aucuns attribuent la perte de prestige des interprètes à l'abolition de leur proximité avec les orateurs, perte de proximité qui mène ensuite à l'ignorance ou à l'oubli de ces travailleurs de l'ombre. L'avènement de l'interprétation simultanée aurait sonné le glas du règne de l'interprète égal des puissants à l'ère de la consécutive. C'est ce que pense Coleman-Holmes (1971, p.16) :

On lui prend le bras. On l'invite [l'interprète]. On lui demande son avis. On lui confie même (ah, on ne devrait pas ! mais tant pis : c'est un tombeau), des secrets d'Etat. [...] Cette scène se déroule, ces activités ont cours avant que ne s'abatte sur la profession d'interprète de conférence cette invention du Mauvais avec micro, écouteurs et relégation dans un lointain clapier : l'interprétation simultanée.

On peut trouver la rhétorique démonstrative. Néanmoins, bien des années plus tard, un même désenchantement est perceptible dans les propos d'une interprète à l'ONU (Haidar Ahmad, 2011, p.64) :

Il faudra [...] rappeler aux orateurs qu'ils ne sont pas interprétés par une voix quelconque et abstraite qu'on se contente souvent d'appeler « l'interprétation », une sorte de machine parlante, mais, par des interprètes qui, bien qu'invisibles, sont dotés de facultés banalement humaines et qui s'attendent à ce que leur travail soit effectué dans des conditions humainement acceptables.

Pour faire comprendre en quoi consiste le travail des interprètes, ce qu'il implique, ce dont les interprètes ont besoin pour travailler dans des conditions optimales, une meilleure connaissance de cette profession est indispensable, qui sous-entend une sensibilisation des orateurs. C'est une demande des interprètes : « better client education to do a better job » (AIIC, 2002b). Ainsi que le dit fort justement M. Newton (entretien du 8 avril 2015), il faut faire comprendre aux orateurs que c'est dans leur intérêt, que leur message sera ainsi mieux transmis, avec toutes ses nuances. Il faut réhabiliter l'interprète et lui donner les meilleures conditions de travail possibles.

Notre espoir, au terme de cette étude, est que les données récoltées permettront au BIT d'améliorer la transmission électronique des discours afin de permettre aux interprètes de donner le meilleur d'eux-mêmes. Cette question de la transmission préalable des discours est d'autant plus cruciale que tous s'accordent à dire que les orateurs s'expriment vite, très vite, de plus en plus vite, dans la limite des quelques minutes qui leur sont imparties. Le texte du discours devient alors véritablement une bouée indispensable pour ne pas se laisser submerger par les flots de paroles et permettre à l'interprète de servir au mieux l'orateur.

BIBLIOGRAPHIE (adaptation francophone par l'Université de Montréal du *Publication Manual of the American Psychological Association*, 6^e éd., 2010)

- Agrifoglio, M. (2004). Sight translation and interpreting : a comparative analysis of constraints and failures. *Interpreting*, 6 : 1, 43-67
- AIIC. (1999, remis à jour en 2014). *Les meilleures pratiques*. Repéré à <http://aiic.net/page/2677/les-meilleures-pratiques/lang/2>
- AIIC. (2000). *Conseils aux orateurs*. Repéré à <http://aiic.net/page/31/conseils-aux-orateurs/lang/2>
- AIIC. (2002a). L'environnement de travail de l'interprète de conférence. Dans *The AIIC blog*. Repéré à <http://aiic.net.blog/632/l-environnement-de-travail-de-l-interprete-de-conference/2002/01/22/lang/2>
- AIIC. (2002b). Interpreter workload study - full report. Repéré à <http://france.aiic.net/page/657/interpreter-workload-study-full-report/lang/1>
- AIIC. (2011). Les pratiques de l'interprétation. Repéré à <http://aiic.net/page/4105/les-pratiques-de-l-interpretation/lang/2>
- AIIC. (2012). AIIC statistics : Summary of the report 2012. Dans *The AIIC Webzine*. Repéré à <http://aiic.net/page/6878/aiic-statistics-summary-of-the-2012-report/lang/1>
- Baigorri-Jalón, J. (1999). Conference Interpreting : From Modern Times to Space Technology. *Interpreting*, 4 : 1 , 29-40
- Baigorri-Jalón, J. (2004a). *Interpreters at the United Nations : a history*. Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca.
- Baigorri-Jalón, J. (2004). *De Paris à Nuremberg : naissance de l'interprétation de conférence*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Barghout, A., Ruiz Rosendo, L., Varela-García, M. (2015). The influence of speed on omissions in simultaneous interpretation. *Babel*, 61 : 3, 305-334

Binder, T., Hof, M.R. (2014). Interpreting technology : AIIC welcomes the challenge. Dans *The AIIC Webzine*. Repéré à <http://aiic.net.blog/6890/Interpreting-technology-aiic-welcomes-the-challenge/2014/06/11/lang/1>

Bissière-Whiting, M. (2010). *Intégration des interprètes dans le secrétariat des commissions techniques de la Conférence internationale du Travail*. Genève : Université de Genève. Mémoire de maîtrise disponible à l'adresse suivante : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:17130>

Brossel, L., Coulon-Forrest, A. (2016). *L'incidence de l'accent de l'orateur sur la compréhension de l'interprète de conférence*. Genève : Université de Genève. Mémoire de maîtrise, bientôt disponible en ligne sur l'Archive ouverte de l'UNIGE.

Bureau International du Travail, Service d'interprétation. (2011). *L'interprétation de conférence au BIT*. Repéré à http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/ed_norm/---relconf/documents/Genericdocuments/wcms_373162.pdf

Bureau International du Travail. (2015a, 18 février 2015). *Questions relatives aux technologies de l'information et de la communication: Rapport d'étape sur la Stratégie de l'OIT en matière de technologies de l'information pour 2010-2015*. GB.323/PFA/4

Bureau International du Travail. (2015b). *Guide de la Conférence. 104^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail. Genève, 1-13 juin 2015*. Egalement disponible en ligne. Repéré à http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/104/WCMS_368013/lang-fr/index.htm

Calliope. (s.d.). Règles d'or de l'interprétation de conférence. Repéré à <http://www.calliope-interpreters.org/fr/outils-de-calliope-pour-organisateurs-et-orateurs/regles-d-or-de-l-interpretation-de-conference>

Cammoun-Claveria, R., Davies, C., Ivanov, K., Naimushin, B. (2009). *Simultaneous Interpretation With Text. Is the Text 'Friend' or 'Foe'? Laying Foundations for a Teaching Module*. Genève : Université de Genève. Mémoire de maîtrise d'études avancées disponible à l'adresse suivante : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:28305>

- Chen, W. (2015). Sight Translation. Dans Mikkelson, H., Jourdenais, R. (dir.), *The Routledge Handbook of Interpreting Studies* (p. 144-153). London and New York : Routledge.
- Coleman Holmes, J. (1971). *Mâcher du coton. Joies, horreurs, visages d'un métier jeune : l'interprétation de conférence*. Paris : Editions Entre-temps.
- Déjean Le Féal, K. (1978). *Lectures et improvisations: incidences de la forme de l'énonciation sur la traduction simultanée*. Thèse de doctorat non publiée. Paris : Université de Paris III.
- DG Interprétation. (s.d.). Conseils aux orateurs. Repéré à http://ec.europa.eu/dgs/scic/working-with-interpreters/tips-for-speakers/index_fr.htm
- DG Interprétation. (2010). *HINTS : Interpreting for the World*. Bruxelles : DG Interprétation. Repéré à <https://issuu.com/pij-esch/docs/hints-interpreting-for-the-world>
- Dreschel, A. (2013). Interpreters versus technology- Reflections on a difficult relationship : Part 2. Dans *The AIIC Webzine*. Repéré à <http://aiic.net/blog/post/6640/interpreters-versus-technology-reflections-on-a-difficult-relationship-part-2/2013/12/07/lang/2>
- Drechsel, A. (2014). *Taking the Plunge : iPad as a Digital Notepad*. Repéré à <http://www.adrechsel.de/dolmetschblog/2014/6/12/taking-the-plunge-ipad-as-digital-notepad>
- EMCI. (s.d.), *EMCI Core Curriculum*. Repéré à <http://www.emcinterpreting.org/?q=node/13>
- Eysenck, M.W. , Keane, M.T. (1990). *Cognitive psychology : A Student's handbook*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Gile, D. (1995). *Basic concepts and models for interpreter and translator training*. Amsterdam and Philadelphia : Johns Benjamins Publishing Company.
- Gile, D. (1997). Conference Interpreting as a Cognitive Management Problem. Dans Joseph E Danks, Gregory M. Shreve, Stephen B. Fountain, Michael K. Mc Beath (dir.), *Cognitive Processes in Translation and Interpreting* (pp. 196-214). Thousand Oaks, London and New Delhi : Sage Publications.
- Goldsmith, J., Holley, J. (2015). *Consecutive interpreting 2.0 : The Tablet Interpreting Experience*. Genève : Université de Genève. Mémoire de maîtrise, non publié.

- Grosjean, F. (2011). Those incredible interpreters. Dans *Life as a Bilingual* . Repéré à <https://www.psychologytoday.com/blog/life-bilingual/201109/those-incredible-interpreters>
- Haidar Ahmad, C. (2011). *Journal de la première année d'un interprète à l'ONU*. Genève : Université de Genève.
Mémoire de maîtrise disponible à l'adresse suivante : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:17132>
- Hale S., Napier J. (2013). *Research Methods in Interpreting : A Practical Resource*. London, New Delhi, New York, Sydney : Bloomsbury.
- Herbert, J. (1952). *Manuel de l'interprète : comment on devient interprète de conférence*. Genève : Librairie de l'Université Georg.
- Hof, M. R. (2012). iPad : the ideal boothmate? Dans *The AIIC blog*. Repéré à <http://aiic.net/blog/post/6354/ipad-the-ideal-boothmate/2012/11/25/lang/1>
- Hyvarinen, T. (2013). Scripta volant, verba dolent, ou comment réduire à néant la communication multilingue internationale. Dans *Le blog de Tiina*. Repéré à <http://tiina-gva.blogspot.fr/2013/06/scripta-volant-verba-dolent-ou-comment.html>
- Hyvarinen, T. (2016). Multitasking : Interpreters Do It Simultaneously Dans *The AIIC blog*. Repéré à <http://aiic.net/blog/post/7535/multitasking-interpreters-do-it-simultaneously/2016/02/09/lang/2>
- INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles). (2015). Travail sur écran. Repéré à <http://www.inrs.fr/risques/travail-ecran/risques-sante.html>
- Jones, R. (2014). Interpreting : A communication profession in a world of non-communication. Dans *The AIIC Webzine*. Repéré à <http://aiic.net/page/6990/interpreting-a-communication-profession-in-a-world-of-non-communication/lang/1>
- Kremer, B. (2016). Les interprètes sont-ils des tricheurs ? Dans *The AIIC Webzine*. Repéré à <http://aiic.net/page/7612/les-interpretes-sont-ils-des-tricheurs/lang/2>
- Kumar, R. (2011). *Research Methodology : A Step-by-step Guide for Beginners* (3rd edn). London : SAGE.

- Lambert, S. (2004). Shared Attention during Sight Translation, Sight Interpretation and Simultaneous Interpretation. *Meta* 49:2, 294-306
- Lin, I., Chang, F., Kuo, F. (2013). The impact of non-native accented English on rendition accuracy in simultaneous interpreting. *Translation & Interpreting*, 5 : 2, 30-44
- Mazza, C. (2001). Numbers in simultaneous interpreting. *The Interpreter's Newsletter*, 11, 87-104
Repéré à <https://www.openstarts.units.it/dspace/bitstream/10077/2450/1/05.pdf>
- Messina, A. (1998). The reading aloud of English Language Texts in simultaneously interpreted conferences. *Interpreting*, 3 : 2, 147-161
- Moser-Mercer, B. (2003). Remote interpreting; Assessment of human factors and performance parameters. Dans *The AIIIC Webzine*. Repéré à <http://aiic.net/1125/remote-interpreting-assessment-of-human-factors-and-performance-parameters/lang/1>
- Moser-Mercer, B. (2014). *Acquiring a Complex Cognitive Skill*. Présentation Powerpoint. Université de Genève, Faculté de Traduction et d'Interprétation.
- Mouzourakis, P. (mars 2000). Interpretation booths for the third millenium. Dans *The AIIIC Webzine*. Repéré à <http://aiic.net/page/131/interpretation-booths-for-the-third-millennium/lang/1>
- Mouzourakis, T. (2003). That feeling of being there : Vision and presence in remote interpreting. Dans *The AIIIC Webzine*. Repéré à <http://aiic.net/page/1173/that-feeling-of-being-there-vision-and-presence-in-remote-interpreting/lang/1>
- Organisation Internationale du Travail. (s.d.) Mission et impact de l'OIT. Repéré à <http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/mission-and-objectives/lang--fr/index.htm>
- Organisation Internationale du Travail. (dernière mise à jour le 22 juillet 2011). Ecologisation du bâtiment du Siège. Repéré à www.ilo.org/public/french/support/facilities/about/greening.htm
- Organisation Internationale du Travail. (2015a). *Interprétation simultanée*. Repéré à http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/104/practical-information/WCMS_368199/lang-fr/index.htm

- Organisation Internationale du Travail. (2015b, 3 juin 2015). *Compte-rendu provisoire n°6 de la CIT. 104^{ème} session, Genève, juin 2015.*
- Organisation Internationale du Travail. (2015c, dernière mise à jour 1^{er} septembre 2015). *Greening the ILO.* Repéré à www.ilo.org/public/english/support/facilities/about/greening.htm
- Organisation des Nations Unies, Assemblée Générale. (10 septembre 2001). *Résolution 55/285. Revitalisation de l'Assemblée générale; amélioration de l'efficacité de l'Assemblée générale (A/RES/55/285).*
- Organisation des Nations Unies, Assemblée Générale. (13 septembre 2010). *Résolution 64/301. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale (A/RES/64/301).*
- Organisation des Nations Unies, PaperSmart. (s.d.) *A propos de PaperSmart.* Repéré à <http://papersmart.unmeetings.org/fr/about/>
- Organisation des Nations Unies, PaperSmart. (s.d.). *Brochure PaperSmart.* Repéré à https://papersmart.unmeetings.org/media2/1583678/sheet/papersmart_fre-1.pdf
- Organisation des Nations Unies, PaperSmart. (s.d.). Participation à une réunion tenue en mode PaperSmart. Repéré à <http://papersmart.unmeetings.org/fr/help/>
- Organisation des Nations Unies, Secrétaire Général. (19 juillet 2013). *Le modèle d'activité PaperSmart. Rapport du Secrétaire général devant l'Assemblée générale (A/68/123).*
- Pöchhaker, F. (2011). Simultaneous interpreting. Dans Malmkjær, K., Windle, K. (dir.). *The Oxford Handbook of Translation Studies.* New York : Oxford University Press.
- Roziner, I., Shlesinger, M. (2010). Much ado about something remote. *Interpreting*, 12 : 2, 214-247
- Russell, D. And Takeda, K. (2015). Consecutive interpreting. Dans Mikkelson, H., Jourdenais, R. (dir.), *The Routledge Handbook of Interpreting Studies* (p. 96-111). London and New York : Routledge.
- Scott, J. (30 mars 2012). One Interpreter's Road Kit. Dans *Catherine Translates.* Repéré à <http://www.catherinetranslates.com/interpreter-road-kit/>

- Seeber, K. (2015). Simultaneous interpreting. Dans Mikkelson, H., Jourdenais, R. (dir.), *The Routledge Handbook of Interpreting Studies* (p. 79-95). London and New York : Routledge.
- Seleskovitch, D., Lederer, M. (2002 [1989]). La simultanée avec texte. Dans *Pédagogie raisonnée de l'interprétation* (pp 205-2014). 2^{ème} édition corrigée et augmentée. France : Didier Erudition-Office des publications officielles des Communautés Européennes.
- Setton, R., et Motta, M. (2007). Syntacrobatics : quality and reformulation in simultaneous-with-text. *Interpreting*, 9 : 2, 199-230
- Smith, P. H.D. (2015). (Hay)wired. Dans *The AIIC blog*. Repéré à <http://aiic.net/page/7238/-hay-wired-an-interpreter-makes-sure-he-is-ready-for-a-conference/lang/1>
- Stevenson, A. (2012). Rise of the Paperless Meeting. In *Financial Times*. Repéré à <http://www.ft.com/cms/s/0/10f92696-7f18-11e1-a26e-00144feab49a.html #axzz47ljQSVhj>
- United Nations. (s.d.) UN and sustainability. Repéré le 03/11/2016 à <http://www.un.org/en/sections/general/un-and-sustainability/index.html>
- United Nations Environment Programme. (2008). Paper to be in 'Short Supply' at International Ozone Gathering. Qatar and UN Pave Way for Environmentally-Friendly, Paper-Free Events. Repéré le 31 janvier 2015 à <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.Print.asp?DocumentID=550&ArticleID=5980&l=en>
- United Nations Environment Programme. (2009). *Green meeting guide*. Repéré à <http://www.greeningtheblue.org/sites/default/files/GreenMeetingGuide.pdf>
- United Nations Environment Programme. (2012a). *Sustainable Events Guide*. Repéré à http://worldcongress2012.iclei.org/fileadmin/templates/WC2012/Documents/Presentations/B3-Sustainable_Events_Guide.pdf
- United Nations Environment Programme. (2012b), *A Vision of a Sustainable UN*. Repéré à http://www.greeningtheblue.org/sites/default/files/vision_sustainable_UN_27.01.13.3.pdf
- Wagener, L. (2014). Conference preparation 2.0. Dans *The AIIC blog*. <http://aiic.net/page/6650/conference-preparation-2-0/lang/1>

ANNEXES

1- Questionnaire-pilote

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ma Maîtrise en interprétation de conférence à l'UNIGE, je rédige un mémoire sur le sujet suivant : **Premiers pas vers la dématérialisation des documents: les discours préparés au BIT. Analyse du système, comprenant une enquête de satisfaction auprès des utilisateurs. First steps towards a paperless system : prepared statements at the ILO. Analysis of the system, including user satisfaction survey.**

J'ai élaboré un premier questionnaire à l'intention des interprètes, qui sera revu à la lumière de vos réactions et suggestions, qui sont les bienvenues. Je vous demanderai également de m'indiquer le temps qui vous a été nécessaire pour remplir le questionnaire.

Le questionnaire final sera ensuite soumis lors du prochain Conseil d'administration.

Je me suis fortement inspirée, pour la rédaction de ce questionnaire, du mémoire de Maîtrise d'études avancées de Mme Cammoun-Claveria, M. Ivanov, Mme Davies et M. Naimushin, *Simultaneous Interpretation with Text. Is the Text 'Friend or Foe ?' Laying Foundations for a Teaching Module* (Université de Genève, 2009). Qu'ils soient ici remerciés pour leur contribution à ma réflexion .

Je me permets de vous adresser ce questionnaire, que vous pouvez me retourner par e-mail. Vous pouvez également l'envoyer à mon domicile.

Vous pouvez choisir la méthode qui vous convient le mieux et, ainsi, préserver votre anonymat.

Merci par avance pour votre collaboration ! N'hésitez pas à me contacter si certaines questions vous semblent peu claires.

Lisa Jacobs

Lisa.Jacobs@etu.unige.ch

*****gmail.com

1 - Vous êtes un homme une femme

2 - Vous avez moins de 31 ans 31 à 40 ans 41 à 50 ans
 51 à 60 ans plus de 60 ans

3 - Votre expérience en tant qu'interprète de conférence :
 moins de 5 ans 5 à 9 ans 10 à 19 ans 20 ans et plus

4 - Quel est votre employeur principal ?
 organisations internationales
 marché privé
 ONG, syndicats...

5 - Quelle est votre combinaison linguistique ?
A : -----
B :-----
C :-----

6 - Avez-vous reçu une formation à la simultanée avec texte ?
 oui non

7 - Si oui, avez-vous reçu cette formation :
 lors d'études d'interprétation à l'université ?
 lors d'un cours/stage de formation professionnelle ?

8 - Si non, souhaiteriez-vous recevoir une formation à la simultanée avec texte ?
 oui non

9 - Quelle expérience avez-vous dans le domaine de la simultanée avec texte ? (nombre approximatif de jours)
 moins de 50 jours 51 à 100 jours plus de 100 jours

10 - Si on vous fournit au préalable le texte d'une déclaration, l'utilisez-vous en cabine ?
 oui, toujours oui, parfois
 seulement pour les chiffres, les dates, les noms propres jamais

Si vous répondez « jamais », passez directement à la question 17.

11 - Utilisez-vous le texte s'il vous a été fourni :

(plusieurs réponses possibles)

-] très à l'avance ? (24 à 48 heures à l'avance)
-] 15 à 30 minutes avant que l'orateur ne prenne la parole ?
-] moins de 5 minutes avant que l'orateur ne prenne la parole ?
-] après que l'orateur a commencé à s'exprimer ?

12 - Quand la déclaration vous est fournie très à l'avance, que préparez-vous en priorité ?

Noter de 1 à 8 par ordre d'importance. 1-le plus important...8-le moins important.

-] l'idée principale/la position de l'orateur
-] les noms, les titres
-] les nombres, les dates
-] la syntaxe, quand elle est complexe
-] les liens entre les idées
-] les expressions idiomatiques
-] les proverbes, les citations
-] autres. **Préciser** : -----

13 - Quand la déclaration vous est fournie 15 à 30 minutes avant l'intervention, que préparez-vous en priorité ?

Noter de 1 à 8 par ordre d'importance. 1-le plus important...8-le moins important.

-] l'idée principale/la position de l'orateur
-] les noms, les titres
-] les nombres, les dates
-] la syntaxe, quand elle est complexe
-] les liens entre les idées
-] les expressions idiomatiques
-] les proverbes, les citations
-] autres. **Préciser** : -----

14 - Quand la déclaration vous est transmise moins de 5 minutes avant que l'orateur ne prenne la parole, que préparez-vous en priorité ?

Noter de 1 à 8 par ordre d'importance. 1-le plus important...8-le moins important.

-] l'idée principale/la position de l'orateur
-] les noms, les titres
-] les nombres, les dates
-] la syntaxe, quand elle est complexe
-] les liens entre les idées

- les expressions idiomatiques
- les proverbes, les citations
- autres. **Préciser** :

15 - Quand la déclaration vous est transmise *alors que l'orateur a déjà commencé à s'exprimer*, comment utilisez-vous le texte ?

.....
.....

16 - Lorsque vous pouvez préparer votre texte, en quoi la préparation vous est-elle particulièrement utile ?

Numéroter de 1 à 7 par ordre d'importance. 1-le plus important... 7-le moins important

- pour préparer le sujet
- pour suivre un orateur particulièrement rapide
- pour suivre un orateur à l'intonation monotone
- pour suivre un orateur peu redondant
- pour suivre un orateur à l'accent prononcé
- pour anticiper la suite de la déclaration
- autres. **Préciser** :

17 - Si vous avez le choix, préférez-vous une version papier ou une version électronique de la déclaration ?

- version papier version électronique cela dépend

Pourquoi ?

.....

18 - Que pensez-vous de la transmission par voie électronique des déclarations préparées ?

- le système fonctionne très bien
- le système fonctionne bien
- le système présente des points à revoir
- le système n'est pas au point

19 - Si vous avez coché l'une des deux dernières réponses à la question précédente, que proposez-vous pour améliorer la transmission par voie électronique des déclarations ?

20 - La dématérialisation (suppression du support papier) dans les organisations internationales est un processus irréversible.

tout à fait d'accord plutôt d'accord pas d'accord pas d'accord du tout

Commentaires éventuels : -----

21 - Les nouvelles technologies (Internet, ordinateur portable, smartphone...) permettent d'améliorer votre préparation en général.

tout à fait d'accord plutôt d'accord pas d'accord pas d'accord du tout

Préciser : -----

22 - Les nouvelles technologies permettent d'améliorer la préparation des déclarations transmises à l'avance.

tout à fait d'accord plutôt d'accord pas d'accord pas d'accord du tout

23 - Les nouvelles technologies présentent les mêmes fonctionnalités que le papier.

tout à fait d'accord plutôt d'accord pas d'accord pas d'accord du tout

Préciser : -----

24 - Le papier, plus que les nouvelles technologies, facilite la coopération en cabine.

tout à fait d'accord plutôt d'accord pas d'accord pas d'accord du tout

25 - Le papier préserve des aléas techniques (panne du wifi...).

tout à fait d'accord plutôt d'accord pas d'accord pas d'accord du tout

26 - Les nouvelles technologies en cabine :

(plusieurs réponses possibles)

vous n'amenez aucun équipement personnel

vous utilisez votre ordinateur

vous utilisez votre tablette

vous utilisez votre smartphone

27 - En dehors du travail, combien d'heures par jour passez-vous à utiliser les nouvelles technologies (ordinateur, téléphone portable...) ?

moins d'une heure

une heure-moins de deux heures

deux heures à quatre heures

plus de quatre heures

28 - Les nouvelles technologies facilitent la communication de manière générale.

tout à fait d'accord plutôt d'accord pas d'accord pas d'accord du tout

29 - Les nouvelles technologies facilitent l'exercice de la profession d'interprète.

tout à fait d'accord plutôt d'accord pas d'accord pas d'accord du tout

Préciser : -----

30 - Voici comment j'évalue mes compétences en matière de nouvelles technologies :

expérimenté bon niveau de maîtrise niveau moyen des difficultés

beaucoup de difficultés

31 - J'essaie de me tenir au courant des évolutions technologiques de manière générale.

oui, toujours oui, plutôt non, pas souvent non, rarement non, jamais

32 - J'essaie de me tenir au courant des évolutions technologiques qui peuvent être utiles pour mon travail.

oui, toujours oui, plutôt non, pas souvent non, rarement non, jamais

33 - Avez-vous expérimenté un système de transmission électronique des déclarations et discours dans une autre organisation que le BIT ?

Si vous répondez « non », merci de passer directement aux commentaires.

oui non

34 - Si oui, merci de nommer l'organisation/les organisations en question :

35 - Quels enseignements en tirez-vous éventuellement pour améliorer le système en vigueur au BIT ?

Commentaires généraux sur la transmission électronique/par papier des déclarations préparées :

Suggestions de questions à ajouter au questionnaire :

Temps pris pour répondre au questionnaire : -----

2 - Questionnaire définitif

TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES DISCOURS AU BIT

Madame, Monsieur,

La présente enquête porte sur l'analyse du système de transmission électronique des discours au BIT. Ses résultats seront exploités dans le cadre du mémoire de maîtrise que j'effectue pour le Département d'Interprétation de la FTI. Cette enquête bénéficie du soutien du Service d'Interprétation du BIT.

Je vous serai reconnaissante de consacrer quelques minutes pour compléter ce questionnaire. Si vous avez répondu au questionnaire-pilote, je vous prie de ne pas répondre au présent questionnaire.

Confidentialité

Votre participation à cette enquête est confidentielle, conformément à la loi. La FTI assure la protection de votre anonymat et la confidentialité des données transmises à l'occasion de cette enquête. Toutes les données recueillies dans le cadre de ce travail le seront de manière à garantir leur confidentialité et l'anonymat des réponses. Elles seront conservées durant le temps nécessaire à leur analyse et ce pour une durée maximale de dix années.

Modalités de participation

Votre participation à cette enquête est volontaire. Vous avez le droit de ne pas y prendre part ou de vous en retirer à tout moment, sans qu'il soit nécessaire de justifier votre décision et sans que cela n'entraîne le moindre désavantage pour vous.

Questions et plaintes éventuelles

Si vous avez des questions ou des réclamations concernant cette enquête, n'hésitez pas à me contacter:

Lisa.Jacobs@etu.unige.ch.

0033 ***

Merci par avance pour votre coopération !

Lisa Jacobs

Faculté de Traduction et d'Interprétation, Université de Genève

Transmission électronique des discours au BIT

- En cochant la case, je consens à participer à l'enquête dans les conditions précisées ci-dessus. Je certifie que j'ai au moins 18 ans et que j'ai lu et compris ce formulaire.

1 - Sexe :

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- homme
- femme
- autre

2 - Age :

Veillez écrire votre réponse ici : -----

3 - Nombre d'années d'expérience en tant qu'interprète de conférence :

Veillez écrire votre réponse ici : -----

4 - Nombre de jours travaillés l'an dernier :

Veillez écrire votre réponse ici : -----

5 - Employeur principal :

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- secteur conventionné (accords AIIC)
- secteur non conventionné

6 - Pendant votre formation, avez-vous suivi un entraînement à la simultanée avec texte?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

7 - Dans votre travail, quelle place occupe la simultanée avec texte?

(Donner un pourcentage approximatif)

Veillez écrire votre réponse ici : -----

8 - Si on vous fournit au préalable le texte d'un discours, l'utilisez-vous au moment de l'interpréter?

Si vous répondez «jamais», passez directement à la question 13.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- toujours
- souvent
- parfois
- rarement
- jamais

9 - Utilisez-vous le discours au moment de l'interpréter s'il vous a été fourni :

(plusieurs réponses possibles)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- quelques heures à l'avance?
- quelques minutes avant que l'orateur ne prenne la parole?
- alors que l'orateur commence ou a commencé à s'exprimer?

10 - Quand le discours vous est fourni quelques heures avant l'intervention, que préparez-vous en priorité?

Veillez sélectionner entre 1 et 3 réponses.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

- l'idée principale, la position de l'orateur

- les noms, les titres, les chiffres, les dates

- la syntaxe, les liens entre les idées

- les expressions idiomatiques. les proverbes et citations

- autres, à préciser -----

11 - Quand le discours vous est fourni quelques minutes avant l'intervention, que préparez-vous en priorité?

Veillez sélectionner entre 1 et 3 réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

- l'idée principale, la position de l'orateur

- les noms, les titres, les chiffres, les dates

- la syntaxe, les liens entre les idées

- les expressions idiomatiques, les proverbes et citations

- autres, à préciser-----

12 - Quand le discours vous a été transmis alors que l'orateur commence ou a commencé à s'exprimer, en quoi vous est-il utile pour interpréter?

Veillez écrire votre réponse ici :

13 - Si vous avez le choix, préférez-vous :

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- une version papier du discours?
- une version électronique du discours?
- l'une ou l'autre, sans préférence?

14 - Pourquoi?

Veillez écrire votre réponse ici :

15 - Le système de transmission électronique des discours est :

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- très satisfaisant
- satisfaisant
- moyennement satisfaisant
- insatisfaisant
- très insatisfaisant

16 - Que suggérez-vous pour améliorer le système de transmission des discours par voie électronique?

Veillez écrire votre réponse ici :

17 - Les nouvelles technologies (Internet, ordinateur portable, smartphone...) vous permettent-elles une préparation plus efficace?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- oui, tout à fait
- oui, plutôt
- pas d'avis sur la question
- non, pas vraiment
- non, pas du tout

Faites le commentaire de votre choix ici :

18 - La transmission électronique des discours permet d'en améliorer l'interprétation :

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- tout à fait d'accord
- plutôt d'accord
- pas d'avis sur la question
- plutôt pas d'accord
- pas d'accord du tout

19 - Votre préparation varie-t-elle en fonction du support (exemplaire papier/version électronique)?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- oui
- non

Merci d'apporter des précisions :

20 - Dans votre vie privée, vous utilisez :

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	tous les jours	souvent	parfois	rarement	jamais
un ordinateur					
une tablette					
un smartphone					

21 - En cabine, vous utilisez :

	toujours	souvent	parfois	rarement	jamais
un ordinateur					
une tablette					
un smartphone					

22 - Voici comment j'évalue mes compétences en matière de nouvelles technologies :

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- très expérimenté
- expérimenté
- niveau moyen
- peu expérimenté
- inexpérimenté

23 - Avez-vous expérimenté un système de transmission électronique des discours dans une autre organisation que le BIT?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

24 - Si vous avez répondu oui à la question précédente, merci de nommer l'organisation/les organisations en question :-----

Commentaires généraux sur la transmission électronique/sur papier des discours :

Merci pour votre coopération!

3 - Données brutes (exploitation du questionnaire définitif)

2 - Age : 38 réponses exploitables

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
50	63	40	57	38	58	60	30	69	37	47	38	46	42	62	38	32	64	45

20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38
60	58	41	45	68	57	40	55	60	55	63	29	30	30	30	46	41	37	31

3 - Nombre d'années d'expérience en tant qu'interprète de conférence : 40 réponses exploitables.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
20	33	5	30	14	36	35	6	39	15	16	50	14	15	15	34	35	7	4	40

21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
15	35	28	16	22	45	25	6	24	5	24	40	4	2	3	5	21	3	8	5

4 - Nombre de jours travaillés l'an dernier : 40 réponses exploitables.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
120	140	50	180	150	148	120	60	63	150	140	80	180	170	130	100	95	110	120	120

21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
110	100	33	100	90	140	92	112	130	90	123	120	40	40	50	150	120	45	100	59

7 - Dans votre travail, quelle place occupe la simultanée avec texte? 41 réponses.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
40%	30%	80%	60%	50%	35%	75%	60%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	25%

16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
25%	50%	60%	50%	65%	30%	50%	50%	50%	20%	60%	30%	30%

29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41
40%	80%	50%	50%	20%	30%	20%	50%	30%	30%	40%	30%	30%

9 - Utilisez-vous le discours au moment de l'interpréter s'il vous a été fourni : (plusieurs réponses possibles)

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

quelques heures à l'avance ?	35	85%
quelques minutes avant que l'orateur ne prenne la parole ?	37	90%
alors que l'orateur commence ou a commencé à s'exprimer ?	32	78%

10 - Quand le discours vous est fourni quelques heures avant l'intervention, que préparez-vous en priorité?

l'idée principale, la position de l'orateur	33	81%
les noms, les titres, les chiffres, les dates	32	78%
la syntaxe, les liens entre les idées	13	32%
les expressions idiomatiques, les proverbes et citations	29	71%
autres, à préciser	8	20%

11 - Quand le discours vous est fourni quelques minutes avant l'intervention, que préparez-vous en priorité?

l'idée principale, la position de l'orateur	24	59%
les noms, les titres, les chiffres, les dates	28	68%
la syntaxe, les liens entre les idées	11	27%
les expressions idiomatiques, les proverbes et les citations	20	49%
autres, à préciser	5	12%

13 - Si vous avez le choix, préférez-vous :

une version papier du discours	40
une version électronique du discours	0
l'une ou l'autre, sans préférence	1

14 - Pourquoi ?

(préférence pour le papier)

Détail des réponses « autres » : 6

Permet de voir tout le texte	1
Préparation plus rapide	1
Moins encombrant	1
Plus fiable que la version électronique	1
Partager le discours avec le concubin	1
Plus pratique pour l'examen des amendements	1

15 - Le système de transmission électronique des discours est :

très satisfaisant	7	17%
satisfaisant	22	54%
moyennement satisfaisant	10	24%
insatisfaisant	2	5%
très insatisfaisant	0	0%

16 - Que suggérez-vous pour améliorer le système de transmission des discours par voie électronique ?

Détail des réponses :

Champ « objet » plus clair	11 requêtes
« Objet du message clair : qui et sur quoi pour repérer facilement sur la liste quand en train d'interpréter. »	
« Objet du message et titre du texte : clairement si c'est une révision. Si pas marqué, ça confond plus qu'autre chose, et nous n'avons pas le temps. »	
« IMPORTANT : ajouter une référence (point à l'ordre du jour, sujet) facilement lisible [dans le champ objet] »	
« Un signalement clair du point à l'ordre du jour sur lequel porte le discours. »	

« Il faudrait bien indiquer dans le SUJET QUI envoie le texte, quelle délégation, pays, etc. Si non, ça sert à rien, il faut ouvrir tous les documents joints pour trouver celui qu'on cherche et on n'a pas le temps. »
« il serait très utile d'imposer des règles pour intituler correctement les fichiers (mention obligatoire du point de l'ordre du jour et de la délégation). On s'y retrouverait plus facilement. »
« on indique le pays, le sujet de discussion, etc, c'est c'est fort utile dans une boîte où on a 15-20 nouveaux messages tout d'un coup! »
« meilleure manière de donner des titres pour qu'on identifie tout de suite. Par exemple : INS/6 India, PFA/7 IMEC »
« The speaker should be clearly identified along with the agenda item. »
« Un intitulé clair dans la rubrique Objet du mail. Un mail intitulé "Réfugiés" en français, alors que le texte en PJ est en anglais... On doit chercher quel point de l'ordre du jour correspond à « Réfugiés ». Objet : « Discours en français » = perte de temps et d'énergie. On doit ouvrir le mail, chercher à quel point il correspond, qui le prononce et essayer de s'en souvenir au moment où on en aurait besoin.»
« Ce serait très utile qu'on ait dans « l'objet » le point de l'ordre du jour traité. »

Envoi pensé dans le temps	8 requêtes
« Qu'ils arrivent avec encore plus d'avance. »	
« Pour être utile, la transmission électronique devrait se faire avant la réunion dans la mesure du possible. »	
« « Si possible, ne recevoir que les discours de la séance en cours. Les discours de la veille ou du lendemain surchargent le système. »	
« Eviter l'envoi de documents/discours à la dernière minute ou lorsque l'orateur a déjà commencé son discours. »	
« Il est parfois frustrant de recevoir des textes par email à la dernière minute, difficile de les trouver pendant qu'on travaille. »	
« Il ne nous est pas utile de recevoir un discours une fois qu'il a été prononcé. »	
création d'un portail : « les discours déjà faits seraient supprimés automatiquement ».	
« Timing : recevoir les textes selon ordre du jour et près de la réunion. »	

Création d'un portail/site Internet	4 requêtes
« pourquoi pas un portail avec différents « classeurs » (INS, LILS, PFA, etc). Les discours déjà faits seraient supprimés automatiquement.	
Mais j'ai conscience que cela demande beaucoup d'investissement. On peut rêver. ☺ »	
« Avoir accès à un portail où l'interprète peut aller lire les discours qui concernent la réunion à laquelle il est affecté sans remplir les boîtes de réception de courrier indûment surtout pour les personnes qui peuvent se trouver hors de leur domicile professionnel et se trouvent en roaming. »	
« Je propose un site Internet où les discours sont envoyés et stockés (comme au Parlement européen). Ainsi, je peux directement aller chercher le discours qui m'intéresse et j'évite une recherche pénible et souvent trop stressante dans ma messagerie électronique. »	

Il faudrait « disposer d'une base de données ou d'un site pour les télécharger directement sans passer par le courriel dans le but de les retrouver plus facilement. »

Regroupement des discours	4 requêtes
« Ce serait bien de les avoir par blocs, bien structurés. »	
« Organiser un peu plus les discours par réunion, date et heure. »	
« Triage allowing the groupment of documents by section/body. »	
Il faut cibler l'envoi des discours : « si nous recevons les discours de toutes les séances, nous pouvons finir par n'en regarder aucun. »	

Un seul exemplaire de chaque discours	2 requêtes
« Il ne faudrait pas envoyer plus d'une copie si le texte est le même. Ca n'aide pas non plus. »	
« Eviter si possible l'envoi de multiples versions du même discours. »	

Eviter l'envoi de courriels avec plusieurs pièces jointes	2 requêtes
« Deux pièces dans un seul mail = impossible à gérer »	
« Eviter si possible l'envoi d'un courriel avec de multiples pièces jointes. »	

Connaître son affectation	2 requêtes
« Si les affectations étaient connues un peu plus en amont, on pourrait mieux cibler la liste de distribution et éviter de tout envoyer à tout le monde... mais ce serait un énorme travail, qui n'en vaut probablement pas la peine. »	
« Que seulement les interprètes qui doivent s'en servir reçoivent les textes. »	

Sensibiliser les orateurs aux besoins des interprètes	2 requêtes
« encourager les orateurs à envoyer leurs textes à l'avance »	
« il faudrait encourager les orateurs à être plus systématiques »	

Enfin, un interprète réclame que soit transmise une liste d'orateurs cependant qu'un autre réclame une version papier : « Il faudrait l'absolue assurance que les discours apparaîtront version papier dans la cabine avant de devoir être interprétés. »

17 - Les nouvelles technologies (Internet, ordinateur portable, smartphone...) vous permettent-elles une préparation plus efficace?

oui, tout à fait	34	83%
oui, plutôt	5	12%
pas d'avis sur la question	0	0%
non, pas vraiment	2	5%
non, pas du tout	0	0%

18 - La transmission électronique des discours permet d'en améliorer l'interprétation :

tout à fait d'accord	14	34%
plutôt d'accord	17	42%
pas d'avis sur la question	3	7%
plutôt pas d'accord	5	12%
pas d'accord du tout	2	5%

19 - Votre préparation varie-t-elle en fonction du support (exemplaire papier/version électronique)?

oui	33	81%
non	8	19%

Détail des réponses « autres » concernant les possibilités offertes par le papier : 6

Préparation plus facile	1
Meilleure préparation des discours sensibles ou mal rédigés	1
Meilleure visualisation de la structure	1
Meilleure mémorisation des éléments importants	1
Vue d'ensemble du discours	1
Plus facile pour comparer différentes versions linguistiques d'un même discours	1

20 - Dans votre vie privée, vous utilisez :

	tous les jours	souvent	parfois	rarement	jamais
un ordinateur	30=81%	4=11%	2=6%	1=2%	0
une tablette	23=64%	4=11%	4=11%	1=3%	4=11%
un smartphone	36=90%	1=3%	0	0	3=7%

21 - En cabine, vous utilisez :

	toujours	souvent	parfois	rarement	jamais
un ordinateur	16=52%	4=13%	6=19%	1=3%	4=13%
une tablette	16=43%	10=27%	1=3%	3=8%	7=19%
un smartphone	14=40%	7=20%	1=3%	6=17%	7=20%

22 - Voici comment j'évalue mes compétences en matière de nouvelles technologies :

très expérimenté	7 = 17%
expérimenté	23 = 56%
niveau moyen	8 = 20%
peu expérimenté	3 = 7%
inexpérimenté	0

24 - Autres organisations où les interprètes ont expérimenté un système de transmission électronique des discours :

autres = 8 réponses

Association Internationale de Police	1
FAO Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	1
OIM Organisation Internationale pour les Migrations	1
OMC Organisation Mondiale du Commerce	1
OTAN Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord	1
Société Lacan	1
Université de Genève	1
Divers parlements	1

4 - Vitesse des orateurs et travail des interprètes, un plaidoyer

The Interpreters' Lament (Rosemary Hill, 28 avril 2016, au nom des interprètes travaillant à une conférence de l'Organisation Mondiale de la Santé, repéré sur la page Facebook de l'AIC, Interpreting the world)

« Since poems are the order of the day,
your interpreters would like their say
With this little plea which, couched in rhyme,
will not take much of your meeting time.
"I'll be brief" means making a statement short
- not speaking as fast as Usain Bolt.
If our faces up here, like your traffic lights,
are turning red, excessively bright,
And we sound like our next breath could be our last,
there's a clue in there - you're going too fast!!
Your speeches are often on papers or screens
which your poor interpreters haven't seen.
With acronyms, data, and figures galore
that pour into our headphones at Warp Factor Four.
If you'd send us a copy - virtual or hard –
well before you raise your country card,
We'd at least have a chance to read it through
and possibly even keep up with you!
We won't lose, or abuse them, mark them with red pen,
or sell your secrets to CNN.
But it does make it easier to do the deed
if you force us to do it at lightning speed.
We're our own worst enemies, that we know,
for we do our job whether fast or slow,
And you probably think that we cope with the speed,
so why slow down, they're fine, no need.
But up here - unseen - are bitten tongues,
loose teeth, headaches, and bursting lungs.
We don't ask much, neither fame nor renown,
we just need you to PLEASE SLOW DOWN!!
We want to do our best work for you,
but for that we need your assistance too,

So as to what sort, may we give you a hint?

Leave Mr Bolt the Olympic sprint. »

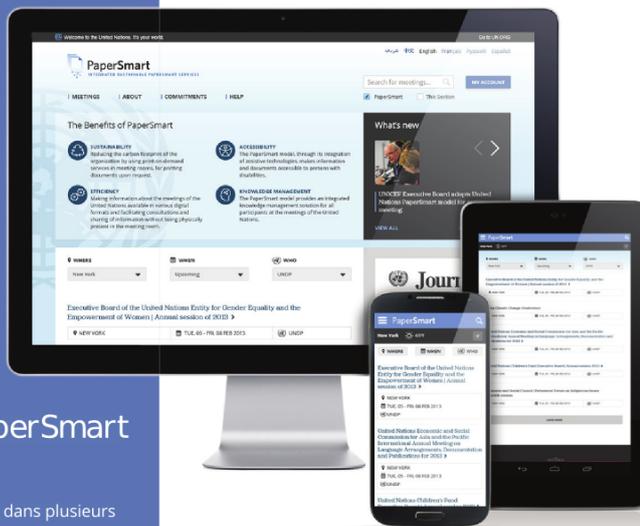
Documents :

5 - Paper Smart

6 - L'interprétation de conférence au BIT

7 - ROOM18INTERPRET@ilo.org

5 - PaperSmart



Les avantages de PaperSmart



DURABILITÉ

- L'information est présentée dans plusieurs langues.
- Les déclarations des participants aux réunions sont disponibles en temps réel.
- Les missions permanentes et les clients du Secrétariat font des économies.
- Moins de déchets grâce aux services d'impression de documents sur demande.



EFFICACITÉ

- PaperSmart permet de s'associer aux réunions depuis les capitales.
- PaperSmart of re un outil unifié pour toutes les réunions.
- PaperSmart aide l'ONU à s'adapter à l'évolution numérique mondiale.



ACCESSIBILITÉ

- Les informations sur les réunions sont accessibles sur un portail répondant aux critères de conformité de niveau AA des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG 2.0).
- Les documents qui peuvent être consultés au moyen d'un lecteur d'écran portent le logo Accessibilité.
- Des outils et des logiciels spécialisés sont mis à la disposition des personnes handicapées qui participent aux réunions tenues au Siège de l'ONU.
- Des documents imprimés en braille sont disponibles pour les réunions tenues en mode PaperSmart.
- Des services d'interprétation en langue des signes et de sous-titrage en temps réel (CART) sont assurés, dans la mesure du possible.



GESTION DES CONNAISSANCES

- L'examen des points de l'ordre du jour, des documents et d'autres informations est facilité.
- Les informations relatives aux réunions sont accessibles en permanence.

EN BREF...

PaperSmart au service des participants

En application de la résolution 55/285 de l'Assemblée générale, le modèle PaperSmart a été conçu pour promouvoir l'utilisation des supports électroniques et permettre aux participants aux réunions de consulter par voie électronique les programmes, les ordres du jour, les documents et les déclarations. Il repose sur les quatre composantes suivantes :



Portail Papersmart

Disponible dans les six langues officielles, le portail Web donne accès de façon sécurisée à des documents, déclarations et autres informations relatives aux réunions. On peut les consulter en ligne ou envoyer ses propres déclarations.



Impression sur demande

Les participants aux réunions peuvent demander l'impression des documents dont ils ont besoin.



Édition électronique

Cette composante permet d'accéder aisément aux informations, déclarations et documents relatifs aux réunions par l'intermédiaire d'un téléphone multifonctions ou d'une tablette.



Supports électroniques

Les documents peuvent être distribués sur des clefs USB afin d'en faciliter la consultation hors ligne.

100 000 DOLLARS

"La première session du Conseil d'administration d'ONU-Femmes tenue en mode PaperSmart a permis à elle seule d'économiser 100 000 dollars, que l'Entité a décidé de consacrer à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles à l'échelle nationale." (A/68/123, PAR 33)

Accessibilité

Le portail PaperSmart a le niveau de conformité AA défini dans les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (version 2.0). Il permet aux personnes handicapées d'accéder aux informations concernant les réunions et de consulter des documents numériques compatibles avec les lecteurs d'écran et les loupes. Il propose également des documents en braille.

Lorsque le pictogramme signalant l'accessibilité  aux personnes handicapées figure au bas de la première page d'un document, cela signifie que ce document peut être consulté à l'aide d'un lecteur d'écran.

Pôle d'accès personnes handicapées

Mis en place par le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le pôle d'accès personnes handicapées permet à l'ONU d'être ouverte, disponible et accessible à tous, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Que trouve-t-on au pôle d'accès personnes handicapées?

Des ordinateurs équipés d'appareils spécialisés, notamment des agrandisseurs d'écran, des lecteurs d'écran, des claviers braille, des écouteurs à conduction osseuse. Pour se renseigner sur les autres services, consulter le site Web du pôle d'accès personnes handicapées à l'adresse suivante : www.un.org/accessibilitycentre.

Participation à une réunion tenue en mode PaperSmart

COMMENT SAVOIR SI UNE RÉUNION SE TIENT EN MODE PAPERSMART?

- En consultant le Journal des Nations Unies.
- En se reportant à la communication du Président de la réunion.
- En consultant la liste des réunions affichées sur le portail PaperSmart.

COMMENT ACCÉDER AU PORTAIL PAPERSMART ET TROUVER UNE RÉUNION?

En se connectant à l'adresse suivante :

- papersmart.unmeetings.org ou en utilisant le lien PaperSmart qui figure sur les sites Web des organes fonctionnels.
- En utilisant, le cas échéant, le code QR, pour obtenir l'accès direct au moyen d'un appareil mobile.

COMMENT SOUMETTRE DES DÉCLARATIONS À UNE RÉUNION TENUE EN MODE PAPERSMART?

Le Journal des Nations Unies explique la marche à suivre pour envoyer les déclarations à utiliser pour telle ou telle réunion.

- Les déclarations peuvent être envoyées par voie électronique au format PDF à l'adresse donnée dans le Journal.
- Les déclarations peuvent être remises en main propre à un fonctionnaire des conférences.

COMMENT OBTENIR LA VERSION IMPRIMÉE D'UN DOCUMENT À UNE RÉUNION TENUE EN MODE PAPERSMART?

Les versions imprimées des documents sont disponibles 20 minutes après que le fonctionnaire des conférences a reçu la demande.

- En ligne – demander l'impression de documents à l'aide de la fonction correspondante située sur le portail PaperSmart.
- En personne – demander l'impression de documents au préposé à la salle de conférence.

COMMENT OBTENIR DE L'AIDE?

- Pour des informations, consulter le site PaperSmart à l'adresse suivante : papersmart.unmeetings.org ou s'adresser à un fonctionnaire des conférences.
- Pour tout savoir sur l'accessibilité des documents, consulter le site Web du pôle d'accès personnes handicapées à l'adresse suivante : www.un.org/accessibilitycentre.

800

Près de 800 réunions PaperSmart ont bénéficié de services de secrétariat.

RÉUNIONS AYANT BÉNÉFICIÉ DE SERVICES DE SECRÉTARIAT

Assemblée générale	115
Assemblée générale (Sixième Commission)	87
Session de fond de 2013 du Conseil économique et social	61
Commission du développement durable	59
Assemblée générale (Troisième Commission)	54
Conférence de Doha sur les changements climatiques	50
Assemblée générale (Deuxième Commission)	45
Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS	42
Conseil d'administration de l'UNICEF	32
Rio +20	32
Conseil d'administration d'ONU-Femmes	29
Assemblée générale (Quatrième Commission)	27
Assemblée générale (Première Commission)	25
Bureau des affaires de désarmement	20
Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique	16

PORTAIL VISITÉ DEPUIS 181 PAYS



Le recours aux services de PaperSmart à la dix-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a permis d'économiser plus de 2 millions de feuilles de papier, soit l'équivalent de plus de 250 arbres, ce qui représente une assez grande futaie.

(A/68/123, par 39)



PaperSmart

PLATE-FORME INTÉGRÉE D'ÉCOPUBLICATION DÉMATÉRIALISÉE

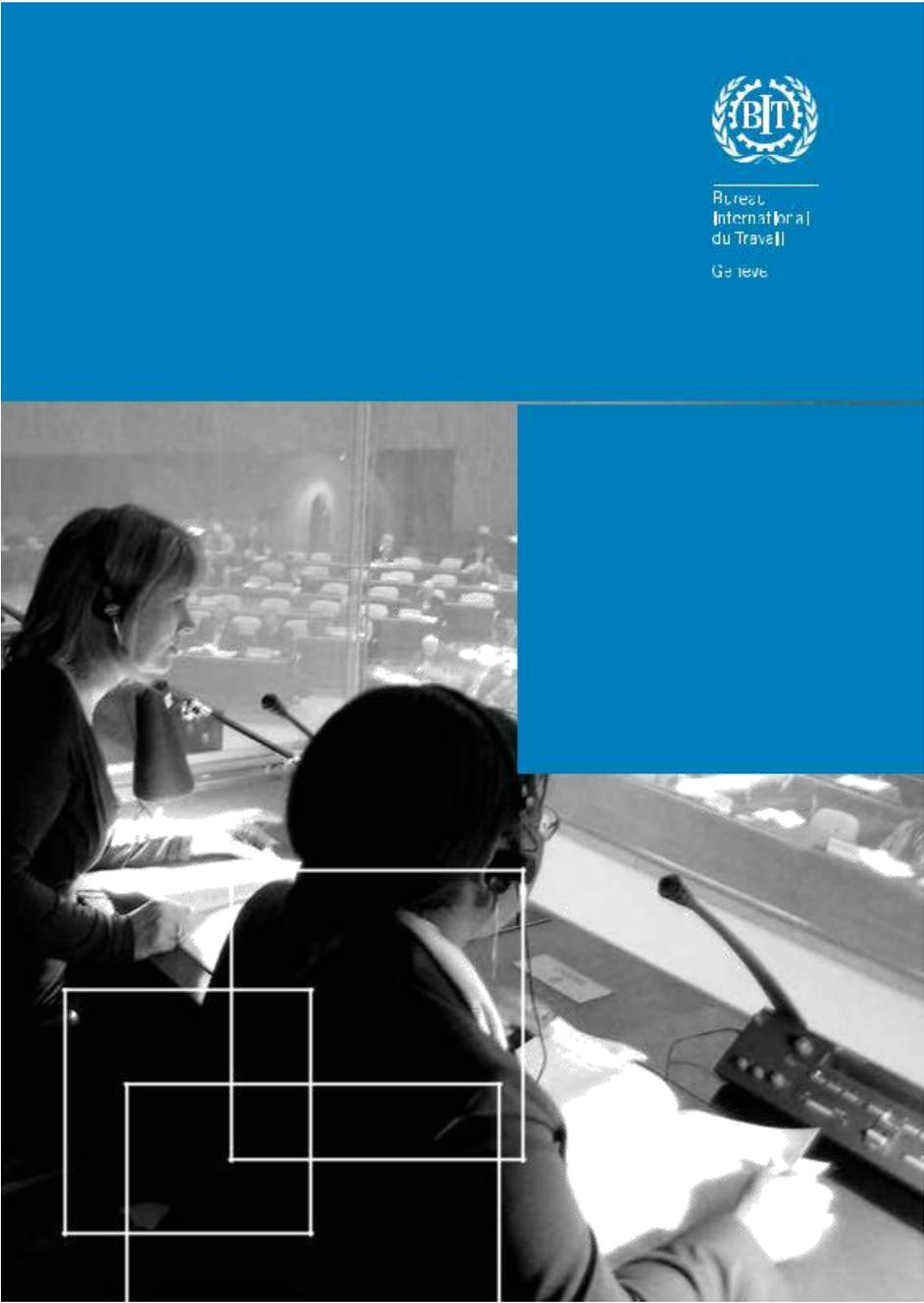
papersmart.unmeetings.org



Accessibilité

www.un.org/accessibilitycentre

6 - L'interprétation de conférence au BIT



Pour favoriser une communication internationale effective pendant votre réunion, le BIT a le plaisir d'assurer des services d'interprétation de conférence dans plusieurs langues. Le Bureau est fier de ce service, et à juste titre: en effet, c'était au BIT qu'eurent lieu les premières expériences en matière d'interprétation simultanée dans les réunions internationales.

L'interprétation de conférence exige une série de compétences professionnelles hautement spécialisées et complexes*. Pour que la communication aboutisse – *pour que le sens de votre message soit parfaitement compris par les autres délégués participant à la réunion* – il est important d'utiliser au mieux les services d'interprétation.

Sachez que les interprètes ont le sentiment d'avoir réussi leur mission, de vous avoir rendu le meilleur service possible, quand l'interaction spontanée prévaut au sein de la réunion, comme si tous les participants parlaient une seule et même langue!

À cette fin, il vous est recommandé de respecter les 7 règles suivantes (elles vous permettront même d'optimiser votre communication avec les délégués qui vous écoutent dans votre langue):

1. Lorsque vous prenez la parole:
 - Enlevez votre oreillette et éloignez-la du micro (pour éviter un pénible retour sonore)
 - Parlez directement dans le micro (ne tapez pas dessus pour le tester, afin de ménager, une fois de plus, le tympan de tous les participants)
 - Parlez de manière détendue à une allure raisonnable (la plupart des orateurs ont tendance à s'exprimer beaucoup plus vite qu'ils ne le croient).
2. Exprimez-vous dans votre langue maternelle lorsque vous savez que l'interprétation est assurée dans cette langue.
3. Souvenez-vous que l'on vous comprend mieux lorsque vous «parlez» que lorsque vous lisez. En effet, lorsque vous lisez, la musique naturelle de votre voix – porteuse de tant d'informations – s'affaiblit. Les délégués, et aussi les interprètes, éprouvent davantage de difficultés à saisir l'intention et la portée de votre message. Par ailleurs lorsqu'on lit, on lit souvent trop vite pour être bien compris, même par les auditeurs de même langue maternelle. Dans ces conditions, le volume d'informations que les interprètes peuvent traiter efficacement devient limité (et il en va de même pour toute autre personne qui vous écoute).
4. Si, malgré tout, vous décidez de lire, assurez-vous que les interprètes – *qui distinguent instinctivement le discours lu du discours parlé* – ont reçu à l'avance un exemplaire de votre discours. Ils pourront ainsi vous servir le mieux possible en préparant votre texte.
5. Lorsque vous vous référez à tel ou tel document, prenez le temps de donner la référence correcte. Utilisez les numéros des paragraphes plutôt que les numéros des pages, car ces derniers changent selon les versions linguistiques et peuvent être source de confusion.
6. Faites de même lorsque vous mentionnez des chiffres ou des noms propres, et veillez à ce que chacun comprenne les acronymes que vous souhaitez utiliser.
7. Assurez-vous que votre téléphone portable est désactivé pendant toute la durée des travaux de la réunion: en effet, les téléphones portables produisent des interférences sonores dans les installations techniques et ils peuvent alors avoir l'effet d'interrompre la communication au sein de la réunion.

Vos interprètes seront toujours heureux de recevoir votre retour; n'hésitez donc pas à les aborder: ils font partie intégrante de l'équipe de votre réunion!

Le Service d'Interprétation du BIT

* Ces compétences comprennent notamment: l'écoute du discours; l'analyse de son contenu; la transposition mentale du message dans une autre langue compte tenu des différences culturelles; l'expression orale de l'idée dans la langue de l'auditeur. Ces tâches sont accomplies simultanément par l'interprète, mais chacune d'elles porte sur une partie différente du discours à un moment donné: c'est-à-dire que lorsque l'interprète reproduit une partie du discours, il/elle écoute et analyse déjà, au même moment, la suite de ce discours. Ces compétences et la manière dont l'interprète organise leur mise en pratique entre la langue de départ et la langue d'arrivée font l'objet d'études scientifiques permanentes et pointues.

7- ROOM18INTERPRET@ilo.org

Quand vous prenez la parole au sein de votre commission, tout le monde vous comprend mieux si vous improvisez.

En revanche, si vous êtes obligé-e de lire un texte, votre message sera transmis aux autres participants avec une clarté accrue si vous en fournissez une copie aux interprètes.

Le Bureau a tout mis en œuvre pour vous rendre la tâche facile.

Si vous disposez d'un texte électronique, envoyez-le tout simplement par WIFI à : ROOM18INTERPRET@ilo.org et le Secrétariat de votre commission s'assurera de sa distribution au Service d'Interprétation.

Identifiez votre message clairement selon le modèle suivant :
PAYS - GOUV/EMPouTRAV - DATE - HEURE

Pensez à envoyer votre message suffisamment à l'avance pour permettre aux interprètes de préparer leur interprétation - et n'oubliez pas de lire à une allure modérée.

Si vous préférez fournir des copies papier de votre intervention comme par le passé, c'est toujours une excellente solution!

Par avance, merci de votre coopération qui est dans l'intérêt d'une bonne communication au sein de votre réunion et d'une transmission claire de VOTRE message.

N.B. : LES INTERPRETES SONT TENUS AU SECRET PROFESSIONNEL LE PLUS STRICT et

LE TEXTE DE VOTRE DISCOURS EST TRÈS UTILE, MÊME S'IL N'EST PAS DÉFINITIF :

POUR L'INTERPRÈTE, LE DISCOURS PRONONCÉ FAIT FOI, et tout support écrit l'aidera à bien transmettre votre message.

Pour de plus amples informations sur l'interprétation, voir le feuillet « L'interprétation de conférence au BtT », disponible dans votre salle de réunion.